

# BEAUMONT MONTEUX

# mag'

décembre 2018



BEAUMONT  
MONTEUX

---

**Un médecin s'installe à Beaumont-Monteux !**

---

Focus sur nos seniors : CCAS

---

Images d'ici : notre commune hier et aujourd'hui

---

ARCHE Agglo : les compétences de l'agglo

---

# Regard sur la commune

## La vidéo protection a été installée

Beaumont-Montoux s'est équipé d'un dispositif de vidéoprotection comprenant plusieurs caméras, disposées aux entrées du village et aux abords des bâtiments.

Le conseil municipal, à travers cet investissement, compte assurer la protection des biens et des personnes et ainsi faciliter le travail des forces de l'ordre.



Les points d'apport volontaires sont aussi vidéo protégés, pour permettre l'application effective des amendes prévues par arrêté municipal, en cas de dépôt d'ordures en dehors des bacs.

La commune, consciente que le domaine de la vidéoprotection peut être à l'origine d'atteintes à la vie privée, a mis en place, par délibération du conseil municipal une charte d'utilisation de la vidéoprotection, qui s'impose aux quelques utilisateurs formés, garants du respect de cette charte.



## SOMMAIRE

page 2	Regard sur la commune : La vidéo protection - Sommaire
page 3	Édito : le mot du Maire
pages 4 à 6	Communication et affaires municipales
pages 7	État civil
pages 8 à 12	Résumé des délibérations de février à novembre 2018
page 13	Budget
page 14-15	CCAS
page 16-17	D'hier à aujourd'hui
pages 18-19	Jeunesse - Écoles
page 20-21	Sports
page 22 à 31	Vie associative
pages 32 à 34	Culture et patrimoine
pages 34	Environnement
pages 36 à 41	Urbanisme - Développement économique
page 42	Employés communaux
page 43	ARCHE Agglo
page 44	Calendrier des manifestations



# édito

3



### EN LIGNE ! @

Retrouvez votre magazine en ligne, tous les articles et des infos pour tous !

+ sur [www.beaumontmontoux.fr](http://www.beaumontmontoux.fr)

Directeur de la publication :  
Bruno Sénéclauze  
Comité de rédaction : Commission communication, Mairie de Beaumont-Montoux, associations et écoles de Beaumont-Montoux  
Conception graphique et maquette :  
Sevanova - [www.sevanova.com](http://www.sevanova.com)  
Crédit photos : Claude Fougierol, Droits réservés, Associations de Beaumont-Montoux, Marie Ismalun, Alexandre Bienfait, Emmanuelle Roche, Cristèle Machon, Atelier de Marlène, Mairie de Beaumont-Montoux, iStock, Fotolia.  
Impression : Blachon, Chateaufort-sur-Isère  
Imprimé sur papier FSC (Papier provenant de forêts aménagées de façon durable)

C'est dans un contexte très agité que se termine l'année 2018. Depuis plusieurs semaines, une majorité de nos concitoyens expriment leur mécontentement et leur colère que je comprends, mais je condamne fermement toute forme de violence ainsi que la destruction de bien public et privé.

Je reste à votre entière disposition pour vous recevoir, vous écouter et je me dois de porter revendications et propositions auprès de nos parlementaires et représentants de l'État.

Novembre 2018 fut marqué par les commémorations du centenaire de la signature de l'armistice de la guerre de 14-18. Nombreux sont les hommages à travers la France pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont subi, lutté et péri pour que reste libre notre pays.

Merci pour cet élan patriotique et pour être venus très nombreux à la commémoration du 11 novembre, merci à La Banda, aux sapeurs-pompiers du CIS Le Châtelard, aux élus et anciens élus, aux anciens combattants, aux enfants des écoles Henri Matisse et Saint-Joseph et leurs enseignantes pour ce devoir de mémoire. L'histoire et le respect de nos institutions doivent trouver leur place en chacun d'entre nous dès le plus jeune âge.

Une année s'écoule et nous pouvons nous réjouir de la baisse des actes d'incivilités et de délinquances dans notre village. Cette baisse s'explique notamment par la multiplication des patrouilles de gendarmerie et de la mise en service de la vidéo-protection sur différents sites de la commune.

En cette fin d'année, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles du milieu associatif qui, sans relâche et malgré les difficultés, organisent de nombreuses activités et manifestations à Beaumont-Montoux, concourant au bien-être d'un village dynamique par la proposition de nombreux services à la population.

### Le Père Noël arrive à Beaumont-Montoux !

Après l'ouverture du pôle de santé en juillet 2017 et après plus de 2 ans de recherches restées vaines jusqu'à ce jour, notre persévérance est enfin récompensée. Au nom de la municipalité, je souhaite la bienvenue au Docteur Anne-Charlotte REY qui s'installera au pôle de santé à compter du 7 janvier 2019 et qui vient renforcer l'offre médicale de notre commune au profit de notre population. Merci aux élus qui ont suivi ce dossier bien difficile.

Je remercie l'ensemble de la rédaction pour l'élaboration de ce magazine et vous laisse le plaisir de sa découverte.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de vous retrouver dans le bonheur et la joie auprès de vos familles et amis pour cette fin d'année.

**Je vous donne rendez-vous le vendredi 4 janvier 2019 à 19h à la salle des fêtes pour les vœux de la municipalité.**

Bruno Sénéclauze  
Maire de Beaumont-Montoux

# 2019



## Changement du panneau lumineux

L'ancien panneau lumineux situé Route du Vercors a malheureusement pris la foudre l'année dernière. C'est pour cette raison que les élus ont décidé d'investir dans un nouveau panneau lumineux plus performant, plus visible et surtout plus adapté à la réalisation des annonces.

Ce panneau permet bien sûr à la commune **d'afficher les informations importantes** mais aussi **aux associations qui le souhaitent de créer et rédiger facilement** elles-mêmes leurs annonces de manifestations. Elles peuvent ajouter des images fixes ou mobiles permettant une visibilité agréable de l'annonce.

### Ce moyen de communication fait partie de la panoplie de communication que nous avons déjà développé sur la commune.

Vous pouvez trouver toutes les informations de la commune sur :

- le site internet ([www.beaumontmonteux.fr](http://www.beaumontmonteux.fr)),
  - l'application de la commune sur vos smartphones et iPhones,
  - le panneau lumineux,
  - les panneaux d'affichage (en Mairie et celui situé vers la Maison des Associations).
- Vous recevez également dans vos boîtes aux lettres :
- le Beaumont-Monteux Mag (distribué en fin d'année),
  - les Communiquons (3 à 4 dans l'année),
  - les flyers (suivant le besoin).

**Vous pouvez aussi vous informer en contactant le secrétariat de la Mairie qui reste à votre écoute.**



Scannez-moi!

## Nouvelles décorations de Noël dans la commune

Comme vous avez pu le remarquer, cette année comme l'année dernière, ont été mises en place de nouvelles décorations de Noël dans la commune.

Noël 2017 nous a apporté un joli bonhomme de neige situé vers le parking de l'école Henri Matisse. S'est rajoutée à celui-ci, l'illumination de la façade côté entrée de notre église.

Le nounours et le grand sapin illuminent toujours le parvis de la Mairie où se trouve aussi, pour la plus grande joie des enfants, la boîte aux lettres du Père Noël. Beaucoup de lettres ont pu arriver jusqu'à lui afin de satisfaire tous ces petits bouts de choux.

Toutes ces décorations extérieures sont installées avant le 8 décembre de chaque année par notre service technique. Notons aussi que les gros sujets extérieurs sont fabriqués de A à Z par les employés de notre commune. Un grand bravo pour le travail accompli!

Cette année, vous avez pu apprécier la décoration intérieure de la Mairie. La magie de Noël s'est infiltrée dans le hall et le secrétariat. Vous pouvez toujours aller voir, le Père Noël vous accueillera!

Noël passé, nous vous invitons à passer un bon réveillon de fin d'année et commencer l'année 2019 comme il se doit, dans la joie, l'amour, et la bonne humeur.

Bonne Année à tous!!!



## Mes démarches administratives

Première étape pour tous les documents

- Je me rends sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### PASSEPORT

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant le code qui sera scanné en Mairie station.

J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Je prends rendez-vous dans une Mairie station (Valence, Bourg-lès-Valence, Romans, Bourg-de-Péage, Saint-Donat, Tournon, Tain...).

Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie station.

### CARTE D'IDENTITÉ

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant le code qui sera scanné en Mairie station.

Je prends rendez-vous dans une Mairie station (Valence, Bourg-lès-Valence, Romans, Bourg-de-Péage, Saint-Donat, Tournon, Tain...).

Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie station.



### PERMIS DE CONDUIRE

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne

En cas de vol, je le déclare : auprès de la police ou de la gendarmerie.  
En cas de perte, je le déclare en ligne.  
Dans les deux cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de ma demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ». Je peux également me rendre dans une Préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne.





## Nouveaux arrivants et vœux du Maire

Afin de mieux se connaître, le conseil municipal sera heureux d'accueillir les nouveaux arrivants, **le vendredi 4 janvier 2019 à 19h à la salle des fêtes** lors de la présentation des vœux de la Municipalité.



Les nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune durant l'année 2018 sont invités à se faire connaître en Mairie. Lors de cette rencontre, un livret d'accueil leur sera remis.

## ATTENTION aux démarchages agressifs

De nombreux cas de démarchages abusifs agressifs ont été rapportés dans le département.

Certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, voire à travers du porte à porte, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative. Des questions indiscrètes sont alors posées. La discussion s'achève après avoir fixé un rendez-vous avec le commercial.

La Mairie invite à la plus grande vigilance.

**Il vous est recommandé de :**

- ne pas donner suite à des

démarchages téléphoniques de ce type,

- ne jamais donner vos coordonnées bancaires au téléphone,
- ne pas contractualiser directement par internet pour une prestation de ce type sans vous être assuré au préalable qu'elle répond à vos attentes

**Si vous êtes victime de ces agissements, vous pouvez aviser la Gendarmerie au 04 75 08 23 77**

## Les élections européennes



### 1. Quand se dérouleront les élections européennes ?

Les prochaines élections européennes auront lieu **le dimanche 26 mai 2019.**

### 2. Qui élit-on ?

Les citoyens européens sont appelés à élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen

Les candidats sont élus **pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.**

Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

## Rencontre avec les ATSEM

Invitées par Saint-Marcel-les-Valence et Beaumont-Montoux, les ATSEM des écoles de la région Romane se sont retrouvées vendredi 25 mai 2018.



Découverte des bâtiments des 2 écoles organisatrices, échanges sur la profession, anecdotes, questions diverses, photos de groupe les ont conduites jusqu'au restaurant « Le Local » de Beaumont-Montoux.

Les Maires des deux communes leur ont fait l'honneur de se joindre au groupe des 35 ATSEM qui avaient répondu présentes. Ce moment convivial est toujours très apprécié de tous. La profession s'est donc donné RDV l'année prochaine.



# état civil 2018

## Naissances

FAURE Baptiste né le 15 février 2018  
 MOIROUX Sarah née le 3 avril 2018  
 COISSARD Hugo né le 5 août 2018  
 VERDOOT Côme né le 20 août 2018  
 BOUCHET Hugo né le 1<sup>er</sup> septembre 2018  
 ROUX Marjorie née le 24 septembre 2018  
 REY Lya née le 14 octobre 2018  
 ROCHETTE Élisabeth née le 24 octobre 2018  
 BORJA Théodore né le 14 novembre 2018

## Mariages

ROBERT Yannick et SENECLAUZE Stéphanie le 16 juin 2018  
 PONTES FERREIRA Jean-Baptiste et ALEXANDRE Marine le 14 juillet 2018  
 GINOUX Yoan et MÉVEL Marie-Eve le 28 juillet 2018  
 DEMAY Christophe et FERRIER Ophélie le 15 septembre 2018  
 ROCHEDY Sébastien et REVIRAND Amélie le 6 octobre 2018  
 CHELIL Yanis et CARPI Manon le 13 octobre 2018

## Décès

COTTE Félix décédé le 30 décembre 2017  
 DELSARTE Bastien décédé le 10 février 2018  
 DERAS Bernard décédé le 13 août 2018  
 METRAL Bernard décédé le 30 août 2018  
 REY née ROLLET Fernande décédée le 27 octobre 2018  
 COURBIS née BROSSÉ Simone décédée le 31 octobre 2018



Baptiste FAURE



Hugo COISSARD



Hugo BOUCHET



Sarah MOIROUX



Côme VERDOOT et sa famille



Élisabeth ROCHETTE



Lya REY



Marjorie ROUX



Théodore Borja



## Un grand champion cycliste nous a quitté

Le 25 novembre 2018, Bernard GAUTHIER, Monsieur Bordeaux-Paris nous a quitté. Bernard GAUTHIER est né dans notre commune le 22 septembre 1924, à 18h au quartier de L'Île. Marié à Paris avec Marina BAUVY, il s'installe à Grenoble et y finira ses jours.

Bernard aura le statut de professionnel de 1947 à 1961.

Il fera parti de la fameuse équipe Mercier. Il totalisera 29 victoires.

Parmi ses nombreuses victoires ou places d'honneur, nous noterons:

- En 1956, champion de France sur route. Il avait été classé 3<sup>ème</sup> en 1952
- Il participe 9 fois au Tour de France, avec une 17<sup>ème</sup> meilleure place en 1956. Victorieux de l'étape Liège-Roubaix en 1948.
- La course Bordeaux-Paris, longue d'environ 560 kms est sa course de prédilection, grande classique qu'il gagne en 1951, 1954, 1956 et 1957. Son meilleur temps sur cette course est de 15h19min, soit environ 37 km/h de moyenne !!

Beaumont-Montoux n'oublie pas un enfant du pays.



Stéphanie SENECLAUZE & Yannick ROBERT

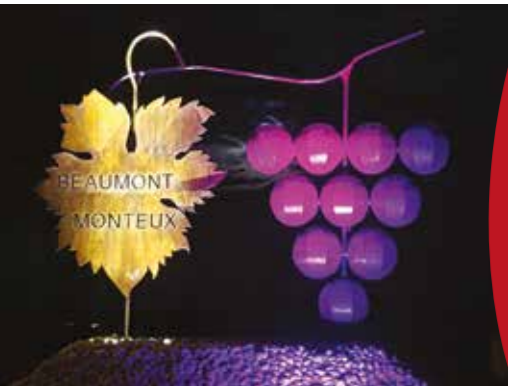


Amélie REVIRAND & Sébastien ROCHEDY



Marine ALEXANDRE & Jean Baptiste PONTES FEIRREIRA

# conseils municipaux



## 5 février 2018

### Arche Agglo - Modification des Statuts de la Communauté d'Agglomération

Le 20 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération adoptait une délibération portant modification des statuts. Ce texte est issu des statuts des trois collectivités fusionnées et a vocation à faire converger les compétences optionnelles et facultatives de chacune d'entre elles dans un pacte statutaire unique.

Le Conseil Municipal, approuvé à la majorité des suffrages exprimés, la modification statutaire proposée.

### Associations - Renouveau de la convention avec l'Association Restaurant Scolaire pour l'année 2018

Afin d'aider au financement des repas servis au restaurant scolaire pour les élèves de l'école privée et publique, une convention est établie annuellement avec l'association Restaurant Scolaire, définissant le montant de la participation financière de la commune et les modalités de paiement. Le conseil municipal, approuvé à l'unanimité la nouvelle convention pour l'année 2018 sur la base de 1 € par repas servi.

### Associations - Subvention exceptionnelle au Comité Saint Vincent

L'assemblée délibérante souhaite, à l'unanimité, aider au financement du dispositif de sécurité mis en place par le comité Saint Vincent à l'occasion du corso annuel qui aura lieu le 18 mars 2018. Le montant de l'aide allouée s'élève à 1 569,85 € TTC.

### Associations - Subvention exceptionnelle à l'OGEC Saint Joseph

L'OGEC de l'école St-Joseph a déposé une demande de subvention exceptionnelle afin d'aider au financement de la poursuite des travaux de mise en conformité de l'école. Les travaux envisagés portent sur le changement des fenêtres et des volets du rez-de-chaussée du bâtiment. Le montant total de l'opération s'élève à 16 000 €, dont 10 000 € seraient financés par l'OGEC de l'école et la direction diocésaine.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue à l'OGEC une subvention exceptionnelle de 6 000 €.

### Voirie - Convention de mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une infrastructure de recharge

### pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) avec Énergie SDED

Une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) a été installée place de la mairie. La commune de Beaumont-Monteux étant propriétaire du terrain concerné, une mise à disposition au profit du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (Énergie SDED) s'avère nécessaire. Cette mise à disposition doit être établie au moyen d'une convention, approuvée à l'unanimité, qui a pour objet d'en déterminer les conditions techniques, administratives et financières.

### Divers - Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup

L'A.M.D. (Association des Maires de la Drôme) a exposé la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes de la Drôme. Les communes concernées par le pastoralisme s'inquiètent grandement de l'avenir et de l'équilibre de leur territoire si l'élevage de plein air venait à disparaître. Des collectivités locales du grand Sud Est (PACA et Auvergne-Rhône-Alpes) se sont constituées en association sous le nom d'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales (USAPR), afin d'exprimer leur soutien aux éleveurs et également alerter, mobiliser, les pouvoirs publics sur cette situation intenable. L'Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme soutient l'USAPR. Elle propose de porter la parole des élus locaux au niveau national afin de peser dans ce débat. La question du loup engage l'avenir de nos territoires. L'objectif n'est, évidemment, pas l'éradication de cette espèce. Il s'agit tout simplement de permettre la survie de savoir-faire ancestraux en matière agricole et en matière d'aménagement du territoire dans nos communes. Il importe d'inverser rapidement la tendance et défendre, en priorité, les activités humaines.

Le conseil municipal, à l'unanimité, apporte son soutien à l'appel de l'UNION POUR LA SAUVEGARDE DES ACTIVITÉS PASTORALES (USAPR) ;

### Cimetière - Discussion relative à l'offre de prix d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée ZK 248b

L'extension du cimetière communal à moyen terme étant indispensable, le PLU créa un emplacement réservé (ER 4), sur une partie de la parcelle cadastrée ZK 248b, située en zone Agricole, dénommé « agrandissement cimetière ». Le propriétaire, consent à céder ce terrain à la commune, au prix de 40 €/m<sup>2</sup>. Le conseil municipal, à l'unanimité, rejette la proposition du propriétaire de la parcelle et propose l'achat du terrain au prix de 17 €/m<sup>2</sup>, eu égard d'une part au zonage du terrain dans le PLU, d'autre part à l'estimation du service des domaines en 2011, et enfin à l'existence de cession similaire.

## 5 avril 2018

### ASSAINISSEMENT - Redevance d'assainissement

Le tarif de la redevance d'assainissement concernant la période de consommation du 1er avril 2018 au 31 mars 2019 est maintenu comme suit :

- Abonnement mensuel : 3,47 € HT par mois ;

- Tarif au m<sup>3</sup> d'eau consommée : 0,55 € HT le m<sup>3</sup>.

### ASSAINISSEMENT - Redevance d'assainissement pour les foyers non alimentés en eau potable

Le tarif d'abonnement annuel par foyer non raccordé au réseau d'eau potable mais branché sur le réseau d'assainissement communal est maintenu à 80 € HT.

### FINANCES - Budget Commune : Approbation du Compte Administratif 2017/Compte de Gestion 2017

Les comptes administratifs 2017 des budgets Commune, Service Assainissement, Commerces ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

### FINANCES - Affectation des résultats d'exploitation 2017

Compte tenu des opérations d'investissement engagées, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'affecter les résultats d'exploitation 2017 ainsi qu'il suit au budget 2018 :

Budget Commune : solde disponible affecté comme suit : 704 626,94 €

- Section d'investissement (compte 1068) : 202 034,48 €

- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 02 592,46 €

Budget Assainissement : solde disponible affecté comme suit : 218 654,47 €

- Section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €

- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) : 218 654,47 €

Budget Commerces : solde disponible affecté comme suit : 242,47 €

- Section d'investissement (compte 1068) : 0,00 €

- Section de fonctionnement (report à nouveau créateur compte 002) 242,47 €

### FINANCES - Taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2018

Les taux d'imposition sont maintenus ainsi qu'il suit :

Taxe d'Habitation = 3,25 % Taxe Foncière sur le Bâti = 9,70 % Taxe Foncière sur le Non Bâti = 19,74 %

### FINANCES - Commune - Budget Primitif 2018

Les budgets primitifs 2018 Commune, Commerces, Assainissement sont adoptés à l'unanimité.

a) Budget Commune

Les sections de fonctionnement et investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 1 567 147 € en Fonctionnement et 1 036 475 € en Investissement.

b) Budget Assainissement

Les sections de fonctionnement et investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 262 454 € en Fonctionnement et 262 800 € en Investissement.

c) Budget Commerces

Les sections de fonctionnement et investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 14 133 € en Fonctionnement et 54 970 € en Investissement

### PERSONNEL - Recrutement d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée au sein du service technique

En raison d'une charge de travail croissante du service

technique, il est décidé de recruter une personne en contrat à durée déterminée au grade d'adjoint technique d'adjoint technique à temps complet du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 30 novembre 2018. Renseignements en mairie. Date limite de candidature : 13 mai 2018.

### PERSONNEL - Décision d'embauche de deux jeunes pour les congés d'été

Il est décidé l'embauche de deux personnes âgées de 16 à 18 ans pour assurer pendant 4 semaines chacune en juillet et août les travaux d'entretien sur le territoire communal. Les jeunes gens qui seraient intéressés par ce travail sont invités à déposer leur demande en mairie avant le 13 mai 2018.

### SDED : Adhésion au service de Conseil en Énergie du SDED, Territoire d'Énergie Drôme

Le SDED soutient les dépenses relatives aux petits travaux d'économies d'énergie répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT. En contrepartie, il récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux. La commune décide, à l'unanimité, d'adhérer à ce dispositif jusqu'au 31 décembre 2020, lui permettant d'accéder à une connaissance précise des consommations du patrimoine communal, à des conseils sur les améliorations énergétiques à réaliser et à pouvoir solliciter chaque année civile une aide financière pour ses travaux éligibles.

L'adhésion s'élève à 0,20 €/hab et par an, soit un montant de 259,80 € par an.

### Sécurité routière : Demande de subvention départementale au titre des amendes de police

La commune sollicite auprès du Département une subvention au titre des amendes de police dans le cadre de l'acquisition d'équipements relatifs à la sécurité routière (plateau traversant, route des croix) qui s'élève à 8 805 € HT.

## 3 mai 2018

### Arche Agglo - Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil d'Agglomération a arrêté le Programme Local de l'Habitat le 28/02/2018. Celui-ci présente les grands enjeux stratégiques du territoire en matière d'habitat et de logement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, émet un avis favorable au Programme Local de l'Habitat, tel qu'il a été approuvé par la communauté d'agglomération, assorti de deux observations :

- Le PLU présenté aux Personnes Publiques Associées prévoit 6,25 logements/an. Ce chiffre devrait être compatible avec le PLH qui prévoit 6 logements/an.

- Le document graphique du volet foncier de la commune annexé au PLH arrêté en septembre 2017 n'est plus d'actualité. Il sera mis à jour au terme de la révision du PLU.

### SDED - Demande de soutien financier dans le cadre du service de Conseil en Énergie

La commune entend mettre en place des volets roulants solaires afin d'isoler de la chaleur les salles de classe de l'école élémentaire publique. Le montant des travaux envisagés s'élève à 7 380 € HT. Aussi, le conseil municipal sollicite le service de Conseil en Énergie

auquel la commune a adhéré afin de soutenir cet investissement correspondant à hauteur de 50 %.

### Eaux de la Veauve - Convention pour la réalisation des contrôles techniques des points d'eau incendie

Les contrôles techniques des points d'eau incendie sont effectués au titre de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie sous l'autorité du Maire. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SDIS n'effectue plus qu'une vérification visuelle. Dès lors, le Syndicat Eaux de la Veauve propose aux communes adhérentes de lui confier, par convention, le contrôle débit métrique des poteaux incendie connectés au réseau d'eau potable, selon une périodicité de trois ans, au tarif de 5,00 € HT/an par poteau d'incendie.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### Urbanisme - Acquisition foncière par acte authentique reçu en la forme administrative de l'Emplacement Réservé ER 1

Le PLU prévoit un emplacement réservé (ER1), affecté à la réalisation d'une place publique. Suite à la discussion avec le propriétaire du terrain, concernant le prix d'acquisition de cet emplacement réservé, situé en zone UB du PLU, Monsieur le Maire informe le conseil que le propriétaire du terrain a accepté l'offre de la commune, à savoir 95 € le m<sup>2</sup>, pour une superficie totale de 1 700 m<sup>2</sup> (parcelle AB 336). Approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

### Cimetière - Demande d'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et parcellaire dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière communal

M. le Maire rappelle le projet d'agrandissement du cimetière communal, sur une surface d'environ 2 250 m<sup>2</sup>, sur la parcelle ZK 248b jouxtant le cimetière actuel, en prévision du manque de places de sépultures que la commune connaîtra à court terme. Cette parcelle, située en zone agricole, est grevée d'un emplacement réservé (ER4) inscrit au PLU de la commune depuis son approbation en 2004.

L'emprise du projet s'exerce sur une partie de parcelle de terrain appartenant à un propriétaire privé dont l'acquisition par la Commune est nécessaire en vue de la réalisation de cette opération.

La maîtrise foncière n'ayant pas pu aboutir de façon amiable, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, demande alors à M. le Préfet de la Drôme l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, conjointement à une enquête parcellaire à l'encontre du propriétaire de la parcelle concernée, et de poursuivre le cas échéant la procédure d'expropriation.

## 28 mai 2018

### SDED - Électrification Raccordement - Raccordement Collectif Extérieur pour alimenter le lotissement Les Chirouzes à partir du poste Beaumont Village

Le SDED a étudié le projet de raccordement collectif extérieur pour alimenter le lotissement Les Chirouzes à partir du poste BEAUMONT VILLAGE. Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

La participation communale est de 11 781,35 €.

### SIRCTOM - Avenant à la convention de superposition d'affectation d'un ouvrage public tiers sur le domaine

### EDF

Le 10 mars 2014, la convention de superposition d'affectation d'un ouvrage public tiers sur le domaine concédé d'EDF, vers le monument aux morts était approuvée. Cette convention faisait suite à une modification du système de collecte, dont l'objet est de collecter les ordures ménagères et les colonnes de tri sélectif déposées en quelques points dénommés îlots proprement. Un de ces îlots était aménagé sur le domaine concédé d'EDF vers le Monument aux morts. Depuis, la commune et le SIRCTOM ont décidé de remplacer les 4 colonnes de tri sélectif par 3 conteneurs de tri sélectif semi-enterrés. Cette décision implique de signer un avenant à la convention initiale avec EDF. Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### SDED - Mutualisation des certificats d'économies d'énergie

La commune a décidé de confier au SDED, Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, la gestion des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper sur l'ensemble du département.

Une convention pluriannuelle est alors à établir entre le Syndicat et la commune, qui définit les attributions des parties et décrit les différentes procédures utilisables. La commune conserve la possibilité de réserver son choix sur les opérations pour lesquelles elle envisage ou non de confier la gestion de ses CEE à Territoire d'énergies - SDED. Ce n'est que lorsque ce choix est réalisé que les dossiers concernés ne peuvent plus être revendiqués par une autre collectivité ou un autre organisme. Approuvé à l'unanimité.

### Finances - Décision modificative n°1

Le budget de la commune 2018 fait apparaître un



# conseils municipaux

déséquilibre au chapitre 041 (opération d'ordre patrimonial).

Afin de corriger ce déséquilibre, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 :

Opération 250 vidéoprotections Article 2135 opération réelle : - 10 000 €

Chapitre 041 Article 2135 opération ordre : + 10 000 €

## 2 juillet 2018

### Urbanisme - Autorisation d'ester en justice

Une requête en référé-suspension et une requête en annulation ont été déposées auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, contre l'arrêté de permis de construire PC02603817T0005. À l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à défendre les intérêts de la commune dans ce dossier et à solliciter les services du cabinet d'avocats, ITINÉRAIRES avocats.

### Affaires générales - Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Désignation d'un délégué de la protection de données (DPD)

Depuis le 25 mai 2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD). C'est pourquoi, il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer) qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD.

Approbation à l'unanimité de la désignation d'un Délégué à la protection des données (DPD).

La prestation sera confiée au SIVU des Inforoutes.

### Cimetière communal - Modifications des articles 27, 58 et 61 du règlement du cimetière, relatifs aux cases de columbarium

Les articles 27, 58 et 61 du règlement du cimetière nécessitent d'être rectifiés.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer la durée des concessions de cases de columbarium, au choix du concessionnaire, à 15 années ou à 30 années (articles 27 et 61), et de compléter l'article 58 en précisant qu'une plaque personnalisée peut être collée sur la colonne centrale ou sur la case de columbarium et de rédiger le règlement du cimetière en ce sens.

### Cimetière communal - Tarif des concessions à compter du 10 juillet 2018

En raison de la délibération précédente relative à la modification du règlement du cimetière concernant la durée des concessions des cases de columbarium, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs comme suit :

- Concession terrain de 30 ans renouvelable : 41 € le mètre carré

- Concession columbarium de 15 ans renouvelable : 345 €

- Concession columbarium de 30 ans renouvelable : 690 €

### Personnel - Avenant 2018 de prorogation de la convention assistance retraite CNRACL 2015-2017 du Centre de Gestion

Depuis 2008, la commune de Beaumont-Montoux adhère par convention au service d'assistance retraite

proposé par le Centre de Gestion de la Drôme (C.D.G.). Le coût de ce service est fonction des processus, nombre et type de missions effectués par le C.D.G. Par délibération du 18 mai 2015, le conseil municipal poursuivait dans cette démarche en signant une convention pour les années 2015 à 2017.

Le centre de gestion propose un avenant de prorogation de la convention assistance retraite pour l'année 2018. Approuvé à l'unanimité.

### Personnel - Création d'un emploi d'ASEM Principal de 2<sup>ème</sup> classe

Il est décidé le renouvellement d'un emploi d'ASEM à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour une durée de 3 ans. Ce poste est justifié par les effectifs prévus à la rentrée de septembre 2018 au Groupe Scolaire Henri Matisse Loisirs - Participation financière pour les jeunes adhérents auprès d'une association du village pour une activité culturelle ou sportive et/ou participant aux activités de Pass'Ados.

Depuis 2011, une aide annuelle d'un montant maximal de 15 € est accordée à chaque jeune scolarisé âgé de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année en cours, domicilié sur Beaumont-Montoux, pour l'inscription à une activité culturelle ou sportive auprès d'une association du village ainsi qu'auprès de Pass'Ados.

Afin de poursuivre cette politique de soutien à la vie associative, il est proposé de revaloriser l'aide mise en place en 2011, jamais augmentée depuis, et de la fixer à 18 €. Approuvé à l'unanimité.

### Éducation Nationale - Convention relative à la mutualisation des frais de fourniture de Madame la Psychologue Scolaire de l'Éducation Nationale, membre du RASED et de l'équipe pédagogique du groupe scolaire Henri Matisse

Dans le cadre de l'intervention sur plusieurs communes du canton, dont Beaumont Montoux, d'une psychologue scolaire, dépendante de l'Éducation Nationale, le conseil municipal approuvait, par délibération du 27 novembre 2017, le principe de mutualiser par convention les frais de fourniture de la Psychologue scolaire, et se prononçait favorablement sur le principe de la répartition par élève scolarisé en maternelle et à l'élémentaire pour l'année scolaire 2017-2018. Afin de permettre le bon fonctionnement du service de psychologie scolaire, une nouvelle convention est proposée pour l'année scolaire 2018-2019, fixant la participation de la commune de Beaumont-Montoux à 61,28 €.

Approuvé à l'unanimité.

### Voirie - Convention relative à l'installation d'un système de vidéo protection sur une façade de bâtiment privé

Afin de finaliser l'installation du dispositif de vidéo protection, il reste à installer et mettre en service une caméra à apposer à l'angle de la place de la mairie et de la route du Vercors (RD101). L'implantation la plus judicieuse pour l'installation de cette caméra est en façade de la maison, située sur la parcelle AB 56. Cela nécessite l'accord du propriétaire de l'immeuble, avec lequel il convient d'établir une convention.

Approuvé à l'unanimité.

### Finances - Décision modificative n°2

Dans le cadre de l'opération « structure de santé » clôturée par erreur lors de l'adoption du budget 2018, il convient de prendre la décision modificative suivante afin de pouvoir régler la dernière facture d'honoraires du maître d'œuvre.

Opération 256 Structure de santé : + 300 €

Opération 187 Bâtiments Divers : - 300 €

Approuvé à l'unanimité.

## 20 août 2018

### Associations - Subvention exceptionnelle à l'association du Restaurant Scolaire

L'assemblée délibérante est informée de la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association du restaurant scolaire, afin de lui permettre d'assurer le paiement des factures jusqu'à la fin du mois d'août 2018, ainsi que d'établir un fond de trésorerie équivalent à un mois de charges.

Monsieur le Maire précise que le montant demandé s'élève à 10 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à l'association du restaurant scolaire une subvention exceptionnelle de 10 000 € pour permettre la poursuite de l'activité de l'association à la rentrée 2018. Cette somme sera prélevée sur les crédits de l'article 6574.

### Finances - Décision modificative n°3

Afin de pouvoir verser la subvention demandée à l'association Restaurant Scolaire, il convient de prendre une décision modificative pour ajouter + 10 000 € à l'article 6574 (subvention aux associations) selon la décision modificative suivante :

Article 6574 Dépenses Fonctionnement Subvention aux associations : + 10 000 €

Article 70878 Recette Fonctionnement Remboursement de frais par d'autres redevables : + 7 000 €

Article 7343 Recette Fonctionnement Taxe sur les pylônes électriques : + 3 000 €

Approuvé à l'unanimité.

### Divers - Motion de soutien au maintien de la piscine municipale de La Roche-de-Glun

Considérant le risque de fermeture de la piscine municipale de La Roche-de-Glun, considérant l'intérêt communautaire de cet équipement, complémentaire en période estivale au centre aquatique LINAE situé à Tain L'Hermitage, le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite que la Communauté d'Agglomération ARCHE AGGLO, en plein accord avec la Commune de La Roche de Glun, étudie toutes les possibilités de soutien pour la pérennité de la piscine municipale.

### Divers - Communication du rapport de synthèse Assainissement communal 2017

Le rapport de synthèse de l'assainissement communal pour l'année 2017 a été établi et présenté au conseil.

### Informations diverses :

Forum des associations le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 de 9h à 11h30 au circuit BMVRC (stade)

Exposition de peinture : les 22 et 23 septembre 2018 de 9h à 18 h Mairie et Salle des Fêtes.

## 24 septembre 2018

### Arche Agglo - Convention relative à la mise à disposition des locaux communaux situés chemin du stade à l'association Familles Rurales de Beaumont-Montoux dans le cadre de l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement

L'assemblée délibérante prend connaissance de la nouvelle convention relative à la mise à disposition des locaux communaux situés chemin du stade, à l'association Familles Rurales de Beaumont-Montoux, gestionnaire de l'accueil de loisirs. Cette convention, d'application immédiate et rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, reconductible par voie d'avenant pour l'année scolaire 2019/2020 vise à préciser les modalités de mise à disposition des locaux et les modalités de prise en charge par Arche Agglo des dépenses de fonctionnement (fluides) liées à l'organisation de l'accueil de loisirs. Accord à l'unanimité.

### SDED : Électrification Renforcement - Renforcement du réseau BT à partir du poste École par mutation de 160 à 250 kva

Le SDED a étudié le projet de renforcement BT pour alimenter le lotissement Le Clos Aristide à partir du poste Écoles par mutation de transformateur de 160 à 250 kva. La participation communale est de 0,00 €. Approuvé à l'unanimité.

### Voirie - Convention pour une servitude de passage de ligne électrique souterraine avec le SDED

Le raccordement collectif extérieur 220/380 V pour alimenter 17 lots, suite à l'approbation du permis d'aménager PA 2603818T0001 à partir du poste ÉCOLE (lotissement Le Clos Aristide) implique le passage en souterrain d'un câble BT sur une longueur d'environ 90 mètres sur les parcelles AB 81 et AB 336, appartenant au domaine privé de la commune. Dès lors, il convient d'instaurer une servitude de passage au profit du SDED, maître d'ouvrage des travaux et de conclure une convention de servitude de passage de ligne électrique souterraine. Accord à l'unanimité

### Voirie - Convention pour une servitude de passage de ligne électrique souterraine avec ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, le câble électrique présent sur la façade du bâtiment communal situé 2 route du Vercors, cadastré AB 227 doit être déposé. Pour la réalisation de ces travaux, il convient d'instaurer une servitude de passage au profit d'ENEDIS, maître d'ouvrage des travaux et de conclure une convention de servitude de passage de ligne électrique souterraine. Accord à l'unanimité.

### Divers - Convention avec l'association fourrière Refuge des Bérauds

Afin de satisfaire aux exigences contre les chiens et chats errants, la commune entretient un partenariat depuis plusieurs années avec l'association fourrière refuge des Bérauds, située rue des Frères Lumière à Romans. Afin de poursuivre ce partenariat, il convient de signer une nouvelle convention entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour une durée de 3 ans. Cette convention fixe les modalités de recueil des animaux errants et les tarifs. Accord à l'unanimité.

### Sécurité - Vidéo protection - Charte d'utilisation

Le dispositif de vidéo protection installé sur le territoire communal est à présent opérationnel. Il s'agit d'un outil au service de la politique de sûreté et de sécurité, dont les objectifs sont de prévenir les actes de malveillance, d'atteintes aux personnes et aux biens et d'augmenter le sentiment de sécurité. Cette politique doit nécessairement se concilier avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles. Afin de garantir ce respect, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter une charte d'utilisation de la vidéo protection, qui sera signée par les utilisateurs formés au maniement de cet outil et qui s'engageront à la respecter.

## 26 novembre 2018

### Associations - Renouvellement de la convention avec l'Association Restaurant Scolaire pour l'année 2019

Afin d'aider au financement des repas servis au restaurant scolaire pour les élèves de l'école privée et publique de la commune, une convention est établie annuellement avec l'association Restaurant Scolaire depuis 2010. Cette convention définit le montant de la participation financière de la commune et les modalités de paiement. Il y a lieu d'établir une nouvelle convention pour l'année 2019 sur la base de 2,10 € par repas servi, compte tenu de la situation financière de l'association. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### Associations - Subvention exceptionnelle à l'association du Restaurant Scolaire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association du Restaurant Scolaire, afin de lui permettre d'assurer le paiement des factures jusqu'à la fin du mois de décembre 2018. Le montant demandé s'élève à 9 208,35 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à l'association du Restaurant Scolaire une subvention exceptionnelle de 7 500 € pour permettre la poursuite de l'activité de l'association. Cette somme sera prélevée sur les crédits de l'article 6574.

### Voirie - Installations classées pour la protection de l'environnement - Procédure d'autorisation environnementale - Carrière ROFFAT

La société ROFFAT située quartier « La Mule Blanche » 305 route de Bellevue 26 600 Mercuroil-Veaunes a déposé une demande en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires située aux lieux-dits « Bellevue » et « Les Chassis ouest » sur la commune de Mercuroil-Veaunes. L'enquête publique a eu lieu en Mairie de Mercuroil-Veaunes du 8 octobre 2018 au 8 novembre 2018 inclus.

Après avoir pris connaissance du dossier, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- indiquent que ce projet n'appelle aucune observation particulière,

- émettent un avis favorable,

- chargent Monsieur le Maire d'en informer le Préfet.

### Voirie - Installations classées pour la protection de l'environnement - Procédure d'autorisation

### environnementale - Sté GRANULATS VICAT carrière de l'Armailler

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le dossier d'enquête publique relatif à une autorisation de renouvellement d'exploitation et d'extension d'une carrière et des installations associées présentée par la société GRANULATS VICAT, pour une carrière située au lieu-dit « L'Armailler », sur les communes de Châteauneuf-sur-Isère (26 300) et Bourg-les-Valence (26 500). L'enquête publique a lieu en Mairie de Châteauneuf-sur-Isère et Bourg-les-Valence, du 12 novembre 2018 au 13 décembre 2018. Après avoir pris connaissance du dossier, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- indiquent que ce projet n'appelle aucune observation particulière,

- émettent un avis favorable,

- chargent Monsieur le Maire d'en informer le Préfet.

### Divers - Appel aux dons pour les communes sinistrées de l'Aude



Devant les conséquences dramatiques des intempéries récentes pour plusieurs communes de son département, l'Association des Maires de l'Aude a lancé un appel national aux dons et ouvert un « compte solidarité » destiné à recevoir les dons de communes qui souhaitent participer à la reconstruction des équipements publics des communes sinistrées. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 300 €. Cette somme sera prélevée sur les crédits de l'article 6574.

### Voirie - Intégration à la voirie communale de l'allée des Mûriers, parcelle ZL 342

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les courriers et échanges entretenus depuis quatre ans avec l'association syndicale libre des mûriers, relatifs à l'intégration dans le domaine public de la voie de desserte du lotissement. Il rappelle aussi que l'association syndicale a fait réaliser les travaux requis pour respecter la « charte municipale définissant les modalités de rétrocession dans le domaine public routier communal des voies et réseaux privés » adoptée par délibération le 22 septembre 2015. Ces travaux étaient un préalable indispensable à une éventuelle



acquisition par la commune de la parcelle cadastrée ZL 342 d'une contenance de 1 268 m<sup>2</sup>. Par délibération du 16 octobre 2017, le conseil municipal approuvait l'achat de cette parcelle au prix d'1 €.

À présent, il convient de proposer au conseil municipal de classer, pour l'allée des Mûriers, la parcelle réservée à la voirie désignée ci-dessus, dans le domaine public communal.

Section cadastrale	ZL
N° de parcelle	342
Superficie en m <sup>2</sup>	1 268

Il est précisé que la longueur de la voirie à intégrer est de 138 mètres.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'intégration à la voirie communale de la parcelle ZL 342, dénommée allée des mûriers et charge Monsieur Le Maire d'en informer le centre des Impôts Foncier (service cadastral).

**Personnel - Recrutement d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée à temps complet**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que suite au départ dans une autre collectivité d'un agent titulaire affecté au service technique, il ne reste que deux agents à temps complet pour assurer les missions toujours croissantes d'entretien et d'embellissement du patrimoine communal et du village. Par conséquent, afin d'assurer le maintien en bon état des équipements publics, il convient de prévoir le recrutement d'un agent contractuel, en contrat à durée déterminée. À cet effet, il est décidé de renouveler le contrat à durée déterminée d'une durée initiale de six mois, précédemment autorisé par délibération en date du 5 avril 2018, pour une nouvelle période de six mois, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, soit jusqu'au 31 mai 2019.

Cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut afférent au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'embauche (adjoint technique territorial) à raison d'un temps complet. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à procéder au recrutement.

**Personnel - Journée de solidarité**

Il est rappelé que conformément à la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 modifiée, une journée de solidarité est instituée en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée pour les agents et d'une contribution de 0,3 % versée par l'employeur à la Caisse de solidarité pour l'autonomie.

Dans la Fonction Publique Territoriale, cette journée est fixée par délibération, après avis du comité technique paritaire. Aucune délibération n'avait été prise : il convient de régulariser la situation étant précisé l'application effective de ce dispositif depuis 2005. Considérant l'avis du comité technique paritaire en date du 25 septembre 2018, le Maire propose à l'assemblée que la journée de solidarité soit accomplie selon la modalité suivante :

- Le travail d'un jour de réduction du temps de travail (ARTT) de 7h tel que prévu par les règles en vigueur,
- Toute autre modalité permettant le travail de 7h précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

Pour les agents à temps partiel ou à temps non complet, la journée de solidarité est calculée proportionnellement à la durée normale de travail de l'agent. Ce dispositif est applicable aux fonctionnaires et stagiaires, ainsi qu'aux contractuels. Accord à l'unanimité. **Finances - Biennale de médecine : Congrès de Lyon - Autorisation d'estimer en justice**

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'il s'était rendu accompagné de Mme ROCHE Emmanuelle, à une Biennale de médecine, le 26 septembre 2016 à Lyon. La participation à ce congrès s'inscrivait dans la démarche menée par la commune, visant à trouver deux médecins pour le pôle santé. La participation au congrès s'annonçait fructueuse, puisque plusieurs dizaines de médecins étaient annoncés. Finalement, aucun médecin n'a participé à ce congrès, pour lequel la commune a payé 500 € auprès de la société European Caducee Consulting, organisatrice du congrès. Étant donné l'absence de médecins, le conseil municipal avait alors autorisé le Maire par délibération du 15 mai 2017, à demander à la société European Caducee Consulting le remboursement des dépenses liées au congrès, déduction faite du coût du repas consommé, soit 386 € (500 € - 114 € de frais de repas).

Le 18 décembre 2017, la commune n'étant pas remboursée, Monsieur Le Maire retournait une lettre plainte à la gendarmerie d'Yssingaux, qui agissait dans le cadre d'une commission rogatoire du juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance du Puy-en-Velay. Le 16 octobre 2018, le juge d'instruction nous informe que l'organisatrice du colloque est mise en examen pour escroquerie en récidive, et demande à la collectivité si elle entend se constituer partie civile.

Monsieur Le Maire demande alors l'autorisation d'agir en justice au titre de ce dossier et de prendre avocat. Il indique également que l'avis à victime de se constituer partie civile a été portée à la connaissance de l'assureur de la commune au titre du contrat de protection juridique. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à défendre les intérêts de la commune dans ce dossier, à se constituer partie civile et à solliciter les services d'un avocat.

**Finances - Décision modificative n° 4 - Création de l'opération « Réhabilitation Restaurant scolaire »**  
Compte tenu du projet de réhabilitation du restaurant scolaire, il convient donc de créer au budget une opération « Réhabilitation Restaurant Scolaire » et d'effectuer la décision modificative suivante en Section Investissement :

- Opération « Réhabilitation Restaurant Scolaire » : + 30 000 €
  - Opération « Bâtiments Divers » : - 10 000 €
  - Opération « Vidéo protection » : - 20 000 €
- Accord à l'unanimité.

**Finances - Décision modificative n° 5 - Ajout de crédits à l'article 6574 « Subvention aux associations »**  
Afin de pouvoir verser notamment la subvention demandée à l'association Restaurant Scolaire, il y a lieu de prendre une décision modificative pour ajouter + 13 500 € à l'article 6574 (subvention aux associations) selon la décision modificative suivante en Section Dépenses Fonctionnement :

article 6574 (subvention aux associations) : + 13 500 €  
article 60633 (fournitures de voirie) : - 3 500 €  
article 615231 (entretien et réparation voies et réseaux) : - 10 000 € - Accord à l'unanimité.

**Bâtiments - Structure de santé : Bail professionnel**

Monsieur Le Maire rappelle la volonté communale de redynamiser le centre du village, en permettant notamment l'installation de professionnels de santé dans de bonnes conditions. Suite aux travaux de transformation de l'ancienne école de musique en pôle de santé, le conseil municipal avait délibéré le 6 avril 2017 afin de préciser la nature du bail à proposer aux professionnels de santé, à savoir un bail professionnel, et de fixer le montant des loyers du cabinet ostéopathe et infirmier. Le conseil municipal décidait alors de fixer les loyers des médecins ultérieurement.

À présent, Monsieur Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'un médecin est intéressé pour prendre à bail un des deux cabinets encore disponibles et qu'il convient de fixer le montant du loyer.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal précise pour les deux cabinets de médecins le loyer mensuel :

- Un cabinet Médecin 1, d'une superficie de 20 m<sup>2</sup> approximatifs : 200 €
- Un cabinet Médecin 2, d'une superficie de 19 m<sup>2</sup> approximatifs : 190 €

En outre, le conseil municipal rappelle que les charges seront récupérées auprès des locataires, selon les modalités qui seront définies dans les baux.

**SDED - Électrification raccordement - Raccordement collectif extérieur pour alimenter 17 lots du lotissement Le Clos Aristide situé route du Vercors à partir du poste École. Le SDED a étudié le projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité concernant le raccordement collectif extérieur pour alimenter 17 lots du lotissement Le Clos Aristide situé route du Vercors à partir du poste Écoles. Le montant de la participation communale s'élève à 10 167,39 €. Accord à l'unanimité.**

**Arche Agglo - Communication du rapport d'activité 2017**

Le rapport d'activités de l'exercice 2017 de la Communauté d'Agglomération a fait l'objet d'une communication au conseil municipal.

**Listes Électorales - Commission de contrôle**

Dans le cadre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, une commission de contrôle doit être mise en place à compter du 10 janvier 2019.

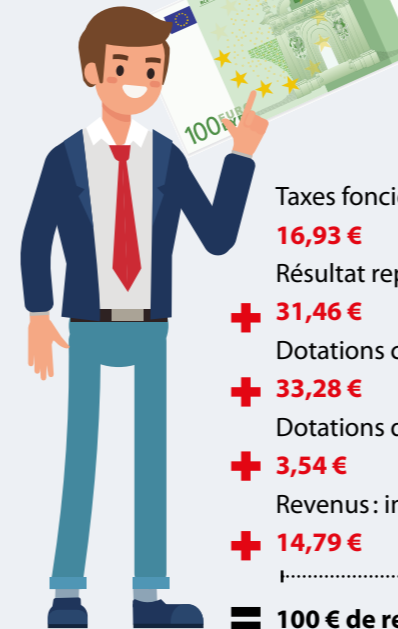
La commission de contrôle statue sur les recours administratifs formés par l'électeur préalablement à tout recours contentieux contre les décisions prises par le Maire à son encontre (non-inscription, radiation ...). Elle s'assure également de la régularité de la liste électorale.

Les 5 élus désignés pour siéger à cette commission sont : Michel MONNERON, Claudine WASSILIEFF, Marie-Chantal BLACHE, Jacques BREYTON et Nathalie BANCHET.



# Budget 2018

## Budget fonctionnement 2018 : 1 597 691 €



- Taxes foncières et habitation : **16,93 €**
- Résultat reporté 2016 : **+ 31,46 €**
- Dotations communautaires : **+ 33,28 €**
- Dotations d'état : **+ 3,54 €**
- Revenus : immeubles, pylônes, ... : **+ 14,79 €**
- = 100 € de recette**

**Avec 100 € de recette :**

- On prévoit les dépenses suivantes :**
- Structure : personnel, indemnités ..... → **27,56 €**
  - Fonctionnement général ..... → **8,24 €**
  - Services (télécoms, nettoyage, assurances...) ..... → **5,91 €**
  - Entretien des bâtiments ..... → **3,14 €**
  - Entretien voies et réseaux ..... → **2,26 €**
  - Entretien du matériel ..... → **1,25 €**
  - Écoles : fournitures scolaires ..... → **0,56 €**
  - Investissements : financement, dotations ..... → **43,52 €**
  - Subventions des associations, CCAS, SDIS, Assainissement ..... → **7,09 €**
  - Intérêts & charges exceptionnelles ..... → **0,47 €**

Les taux 2018 des taxes locales (habitation et foncières) sont restés identiques au titre de la commune depuis 2014 malgré des diminutions de certaines dotations. En fonctionnement, un montant de 113 242,00 € est attribué aux associations et à des organismes publics comme le SDIS, CCAS (dont 31 142,00 €).

## Budget investissements 2018 : 1 047 156 €



**Mobilier et matériel 74 000 €**

- Matériel écoles
- Mobilier divers
- Matériel cantine

**Aménagement 60 000 €**

- Cimetière
- Aménagement complexe sportif
- Aménagement giratoire RD67/RD101.

**Sécurité protection 195 600 €**

- Défense incendie
- Vidéo protection

**Bâtiments 187 175 €**

- Bâtiments divers
- Accessibilité bâtiments
- Extension garages municipaux

**Voirie 341 600 €**

- Voirie diverse
- Place publique ER1

**Réseaux 115 100 €**

- Réseaux secs

**Opérations 51 681 €**

- Emprunts
- Opérations financières

**P.L.U 22 000 €**

- Révision Plan Local d'Urbanisme



+ sur [www.beaumontmonteux.fr](http://www.beaumontmonteux.fr)



## CCAS



### Opération brioches de l'ADAPEI: une vraie réussite!

Le vendredi 6 octobre, nous nous sommes mobilisés, membres du CCAS aidés par un membre du club de la Fontaine, pour vendre les brioches de l'ADAPEI au profit de la construction d'une villa pour des personnes handicapées intellectuelles retraitées, près de Montélimar. En cela, nous avons été motivés par l'enthousiasme communicatif de 6 lycéennes de La Pélassière de Tournon qui ont relevé le défi avec brio. À midi déjà, les 175 brioches prévues avaient été vendues (un stand avait été créé au cœur du village).

Un repas nous réunissait au Local pour échanger sur cette opération solidaire.

Merci à chacune et à chacun des participants. Merci à vous qui nous avez reçus avec bienveillance. Et si, pour l'an prochain, on visait les... 200 brioches?

### Portage des repas

Si vous souhaitez bénéficier du service « portage des repas » organisé de façon conjointe par la Mairie (Centre Communal d'Action Sociale « CCAS ») et l'association Familles Rurales, sachez:

- que vous avez la possibilité de connaître les menus une semaine à l'avance
- que vous avez le choix d'opérer à quelques changements, si nécessaire,
- que le soir, vous avez le choix entre le potage et une entrée,
- que vous pouvez vous inscrire pour un ou plusieurs jours par semaine,
- que ce service s'adresse à toute personne qui en a besoin régulièrement ou ponctuellement (ex: suite à une hospitalisation),
- que les menus peuvent être adaptés à tous les régimes alimentaires,
- que pour vous inscrire vous devez **vous adresser à Nadine FUMA au 06 70 78 61 05.**

### Café partage

Un café partage pour... partager un goûter, offert par le CCAS, partager des nouvelles, partager des idées...

Le café partage du 27 avril nous régalaient de son café gourmand alors que nous avons écouté avec délectation une conteuse



venue d'Ardèche.

Celui du 20 novembre nous a permis de rencontrer Mme Dollat, aide médico-psychologique, qui nous a expliqué comment



stimuler les capacités des personnes âgées, a fortiori dans les cas d'Alzheimer.

### La semaine bleue

Le 9 octobre, à la salle ERA, le CCAS et le club de La Fontaine, soucieux de la protection de la planète, selon le thème choisi par le département, avaient opté pour une « conférence » dispensée par Jacques Breyton, arboriculteur et viticulteur bio et Frédéric Bannwarth, maraîcher bio, récemment installé sur la commune. Une trentaine de



personnes ont pu apprécier les interventions de qualité de nos deux concitoyens, aussi précises que passionnées: l'histoire du bio, les techniques de culture, les méthodes utilisées (parfois surprenantes), tout concourait à régaler un public qui ne manquait pas de questions... et qui nous laissait à penser que tout est



recommencement, la nouveauté étant souvent synonyme de retour... à la nature. L'après-midi se terminait par une démonstration de l'appareil à vapeur acquis par la commune engagée par la charte zéro pesticide.



### Le repas des aînés

Cette année comme chaque année, nos aînés étaient invités au traditionnel repas de fin d'année le 8 décembre 2018 à l'initiative de la municipalité et du CCAS et servi par Laurent Bret, restaurateur de « La Tonnelle » sur Beaumont-Monteux.

Dans une ambiance chaleureuse M. le Maire Bruno Sénéclauze président du CCAS, prononçait aux côtés de Mme Thiot, vice-présidente, le mot d'accueil relevant l'importance de cette rencontre festive permettant à certains de rompre l'isolement et de partager quelques souvenirs.

Mme Thiot a rappelé également que le CCAS n'oubliait pas les personnes âgées de plus de 80 ans ne pouvant pas se déplacer, ainsi que les personnes en maison de retraite ou hospitalisées qui se sont vues remettre à l'approche des fêtes un petit colis.

Cette année, deux de nos compatriotes vivant en EHPAD, nous ont fait la joie de nous rejoindre et comme l'a précisé Mme Thiot: « **Sachons ajouter de la vie à nos années** »

Ils étaient une centaine de convives âgés de 68 ans et plus à partager et apprécier ce moment festif accompagnés du conseil municipal et des membres du CCAS qui les ont choyés tout au long de la journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

Joël et Frédérique Couix (dans l'ombre de Piaf), animateurs, ont permis d'amener le côté ambiance musicale: danses et chants étaient au rendez-vous.

Que souhaiter de mieux que se retrouver l'année prochaine!!!







# D'HIER À AUJOURD'HUI

Une nouvelle rubrique tout en images pour se souvenir, prendre conscience de l'évolution de notre commune...



l'Église en 1910



l'Église en 2018



L'usine et la centrale hydroélectrique en 1940



L'usine et la centrale hydroélectrique en 2018



Entrée du Village en 1940



Entrée du Village en 2018



La rue principale en 1910



La route du Vercors en 2018



Le Café « Boffard » en 1920



« Le Local » en 2018



Le Pont sur l'Isère en direction de Chateaufort-sur-Isère en 1916



Le Pont sur l'Isère et la D67 en 2018

## ÉCOLE SAINT-JOSEPH

# L'école Saint-Joseph plonge au cœur des émotions

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école St-Joseph reçoit 75 élèves répartis sur 3 classes. Avec une équipe enseignante stable et disponible et une équipe de parents dynamiques et engagés, une année riche de projets, d'événements, de rencontres et de travail est lancée. Soucieuse de mettre en œuvre un projet éducatif chrétien, l'école St-Joseph vise au développement des élèves dans tous les domaines de leur personnalité par une exigence de travail, une ouverture sur le monde, le développement d'un climat de confiance et de respect, un éveil spirituel.

## Une année au cœur des émotions...

« Il y a des jours où on n'a pas la pêche, et d'autres où tout vous sourit... des jours où ça ne tient qu'à un fil, et d'autres où tout baigne... »

### • Pour découvrir, apprendre et comprendre

Tout au long de l'année nos élèves vont découvrir l'univers des émotions. Ils vont apprendre à les identifier pour mieux les comprendre et les gérer au quotidien par des activités dans diverses disciplines (littérature, langage, arts visuels...).

Un mime professionnel nous initiera aux techniques du mime et nous emmènera dans un monde silencieux où nous apprendrons à exprimer nos émotions avec notre corps.

La réalisation d'une vidéo permettra de rendre compte de ce projet au parent.

À la fin de l'année scolaire nous mettrons en scène les émotions dans un spectacle où se mêleront

chansons et danses.

### • Pour cultiver l'espérance et la joie

La pastorale, vécue souvent à partir du quotidien de notre école, en lien avec le projet pédagogique de l'année ou des événements particuliers, comme la rentrée, les vacances... ou encore des fêtes du calendrier liturgique comme Noël, Pâques, fait partie de notre caractère propre.

Par des temps de prières et de réflexion, la pastorale vécue à la lumière de l'Évangile, apporte un éclairage joyeux et plein d'espérance sur nos comportements, nos paroles et notre manière de vivre ensemble.

Ces moments d'éveil spirituel, se font dans le respect des convictions de chacun.

### • Pour agir avec son corps et avec les autres

Des projets de rencontres sportives inter-écoles sont proposées tout au long de l'année. Organisées par l'UGSEL, elles sont l'aboutissement de cycles d'entraînements sportifs où les différentes dimensions de jeux collectifs, de capacités motrices, de sens de l'effort et de la persévérance, du respect de son corps

sont travaillées et inscrites dans nos programmes pédagogiques : randonnée-raquette et chien de traîneau, natation, gymnastique ; pour les maternelles, une rencontre « gympuces », au stade de Beaumont-Monteux à la fin de l'année scolaire.

## Agenda

**Dimanche 3 février 2019 :**  
Loto

**Lundi 18 mars 2019 :**  
Portes Ouvertes

**Mai 2019 :** Vente de fleurs

**Samedi 22 juin 2019 :**  
Kermesse et fête de fin d'année

## Contact

N'hésitez pas à nous contacter pour rencontrer l'équipe enseignante.

Adresse postale :

21, rue des écoles  
26 600 Beaumont-Monteux

**Tél. et fax : 04 75 84 69 27**

Mail :

**ogec.ecolestjoseph@wanadoo.fr**

Site internet :

**www.stjoseph-beaumontmonteux.com**



## GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

# Une année à l'école Henri Matisse

Depuis la rentrée, l'école Henri Matisse accueille 117 enfants répartis en cinq classes.

Grâce à une équipe enseignante stable et avec la participation de l'Amicale Laïque, une équipe de parents dynamiques, de nombreux projets en lien avec les programmes de l'Éducation nationale ont pu voir le jour.

Comme chaque année, l'équipe

élèves de maternelle se sont rendus à Indian's Valley à Beauregard-Baret pour découvrir la vie des Indiens.

M. Buzzarello, enseignant nature a également mené un travail sur l'environnement. Les élèves ont découvert quels étaient les insectes qui vivaient dans les rivières.

Lors d'une sortie au lac de Cham-

d'apprendre à nos élèves les secrets du pain au levain. Pendant deux jours notre école s'est transformée en fournil et une bonne odeur de pain frais flottait dans l'air.

Les plus grands commenceront les cours de natation à la piscine de Tain l'Hermitage dès le mois de janvier et plusieurs sorties sont prévues en cours d'année, notamment au centre des Clévos à Étoile sur Rhône pour une exposition autour du travail de Jean Tinguely.

## Agenda

**Loto : dimanche 27 janvier**

**Vide grenier : dimanche 21 avril**

**Fête de l'école : vendredi 28 juin**

## Renseignements Groupe scolaire :

Pour toute inscription, n'hésitez pas à nous contacter tout au long de l'année.

Groupe scolaire Henri Matisse

**Mme Caroline Quélin**

14 rue des écoles

26 600 Beaumont-Monteux

**Tél. : 04 75 84 63 32**

Mail : **ce.0260572f@ac-grenoble.fr**



enseignante s'est efforcée de proposer aux élèves des activités variées.

Ainsi, l'année dernière, les élèves de CM2 ont pu partir en classe de découverte à Lus-la-Croix-Haute en février. La neige était au rendez-vous et les élèves ont pu faire du ski de fond et passer une semaine magique.

Les CP et les CE ont visité le musée de la chaussure et les

pos, ils ont pu en capturer afin de diagnostiquer la qualité des eaux de l'Herbasse.

Début juillet, les élus et les parents d'élèves ont été invités au palais delphinal de Saint Donat sur l'Herbasse afin de voir le travail effectué par leurs enfants. L'année à venir s'annonce également riche en projets.

Un boulanger itinérant est intervenu fin octobre afin



La classe découverte à Lus-la-Croix-Haute



## Le FOOsTival 2018 reçu 5/5!



Le FCH et les Classards : vainqueurs 2018!

### 5 éditions en 5 ans... Cet été 2018 a connu le cinquième FOOsTival!

Une nouvelle édition de nouveau placée sous le signe de la dépense physique et de la convivialité entre les générations. Tous les mardis soir entre le 26 juin et le 30 juillet, les FOOsTivaliers ont rejoint le stade, ballon aux pieds pour les uns et boules à la main pour les autres.

Six équipes étaient engagées et se sont opposées par équipes mixtes de 5 personnes sur les terrains de foot aménagés à cet effet et par doublette à la pétanque. Plusieurs associations étaient ainsi représentées, avec les désormais « fidèles » comme El Temico (le comité St Vincent), les classards, l'Amicale Laique, les boulistes (Amicale Boules), le FCH ainsi que les « petits nouveaux » de cette édition, les jeunes de Coala26. Ces derniers ont bien apprécié cette 1<sup>ère</sup> expérience, et ce FOOsTival en poursuivant la rencontre des générations a aussi permis cette année le partage convivial au-delà des différences...

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, 2 équipes sont parvenues au terme de ces 6 journées à l'égalité parfaite. Le FCH et les classards ont donc soulevé ensemble le trophée de cette édition 2018. Un trophée qui a depuis trouvé sa place dans le hall de la Mairie.



Lors de cette dernière soirée, l'ensemble des participants a pu se retrouver autour d'un apéritif dînatoire, concocté et offert par la boulangerie « Ô Délices » qui a salué de cette manière son premier anniversaire! Un moment convivial apprécié par tous les présents.

Qu'en sera-t-il du cru « 2019 »? Une nouvelle édition à écrire, espérons que les « FOOsTivaliers » sauront retrouver le chemin du stade! ●



## Grand gibier et collisions automobiles

Le nombre de collisions entre véhicules automobiles et grand gibier est en constante augmentation, engendrant fréquemment des dommages matériels mais également corporels, parfois graves pour conducteurs et passagers. Une étude effectuée en 2005 estimait à environ 25 000 les accidents dus aux ongulés sauvages en France, les espèces concernées étant principalement



les sangliers, chevreuils et cerfs. De nos jours le nombre de collisions se situerait plutôt autour des 60 000/an. Cette différence est à mettre au crédit de l'augmentation importante des populations de sangliers sur le territoire.

Ces chiffres annoncés sont difficilement vérifiables à l'échelle d'un pays et principalement basés sur des déclarations faites aux assurances. En termes d'indemnisation, la recherche des responsabilités est très compliquée, notamment en raison de la nature de « Res Nullius » (bien n'appartenant à personne) de la faune sauvage en France. Mais aussi selon que l'animal impliqué fait l'objet ou non d'une action de chasse, s'il s'agit d'une surabondance d'animaux sur tel ou tel territoire (responsabilité du propriétaire) ou encore si la responsabilité du gestionnaire des voies de circulation peut être engagée (absence d'avertissement ou d'aménagement particuliers).

Il faut noter que la loi autorise les personnes entrées en collision avec du « grand gibier » à emporter l'animal après avoir averti la gendarmerie afin que cela ne soit pas considéré comme du braconnage. En principe, seul le grand gibier peut être ramassé, le petit gibier (faisans, lièvres, lapins...) doit être laissé sur place. L'ACCA répertorie le gibier ou les espèces indésirables mortes sur le bord des routes de la commune et transmet ensuite les informations à la fédération des chasseurs de la Drôme afin qu'elle puisse faire un bilan annuel à l'échelle départementale.

## BMVRC

### Une saison encore bien remplie au BMVRC!

L'association a organisé plusieurs événements dont 3 courses régionales, 1 course Yankee (fabricant historique de voitures RC) et la troisième manche du championnat de France 1/10 électrique. Ce dernier s'est



déroulé le 26 et 27 mai. Il a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la chaîne internet Youtube de la société Trackisopen qui est venue filmer la course durant les 2 jours. La course était divisée en 4 catégories, par ordre croissant de performance il y

avait: F1; DTM13.5; DTM 10.5 et DTM Modifié. Grâce à une météo clémente, le spectacle a pu être assuré par les nombreux pilotes ayant fait le déplacement. Nous avons eu de bons retours concernant le déroulement de la course: le tracé de la piste, l'organisation des contrôles techniques, la qualité de la restauration, le respect du timing... un Grand Merci aux nombreux bénévoles qui œuvrent sans compter dans l'organisation de toutes nos manifestations!

## Football Club Hermitage

Le coup d'envoi d'une nouvelle saison vient d'être donné



pour les joueurs, entraîneurs et dirigeants du Football Club Hermitage. Ils sont plus de 200 licenciés cette année encore à fouler les stades des villages de l'entente. Les objectifs affichés par le club restent les mêmes: faire progresser les jeunes, leur apprendre les valeurs propres au sport collectif et engranger un maximum de bons résultats chez les plus grands. Du côté des manifestations, le FCH a organisé son concours de pétanque samedi 15 septembre, en photo Lucas qui a gagné le concours avec son papa, sous un beau soleil. 60 doublettes ont participé à cette après-midi festive.

A également eu lieu le goûter de Noël de l'école de foot. Le tournoi de futsal se déroulera le **samedi 29 décembre à Mercuro!**

**Manifestation à venir: la matinée saucisse en avril**



Lucas vainqueur du concours de pétanque à Mercuro! le samedi 15 septembre 2018.



## Forum des associations



Le samedi 1<sup>er</sup> septembre, le forum des associations s'est déroulé cette année dans l'enceinte du BMVRC. Malgré une météo défavorable, les associations ont répondu présentes.

Voilà maintenant plusieurs années que les chèques activités (pour les enfants de 3 à 25 ans) existent. Aussi, cette année la commission « vie du village » a décidé de donner un « coup de pouce » aux familles en augmentant la participation de la Commune de 15 € à 18 €. Ces chèques peuvent être utilisés auprès des associations de la Commune ainsi que Pass'Ados pour toutes sortes d'activités. ●



## Noël des écoles

Le vendredi 15 décembre 2017 au matin, les enfants des écoles Henri Matisse et Saint Joseph, et ceux de la micro-crèche « La Farandole » ont été invités au spectacle de Noël « Monsieur Pile » interprété par Jean-Claude Fioravanti et financé par la Commune. Les enfants ont été ravis et avant de repartir vers leurs occupations, la municipalité leur a remis un sachet de friandises.

La féerie de Noël continue en 2018 et nous avons donné rendez-vous aux enfants le **vendredi 21 décembre 2018** au matin pour assister au spectacle de « Philomène la Raconteuse » interprété par la compagnie la Fabrique d'histoires.



## La Banda Los Montero's



Concernant la Banda Los Montero's, nous avons effectué 9 contrats, un de plus que l'année dernière. Ce chiffre est faible vis-à-vis des années précédentes. Un manque d'effectifs et l'obligation de faire appel à des musiciens extérieurs pour renforcer nos rangs expliquent ce faible nombre.

Nous pouvons toujours noter notre implication sur la commune avec le 8 mai, le 11 novembre, le corso, le carnaval des écoles, la journée CAOLA26 et la fête de l'été.

L'année 2018 a débuté le 13 janvier par notre traditionnelle assemblée générale au cours de laquelle nous avons pu enregistrer un bilan équilibré de notre école de musique dû en partie à la subvention exceptionnelle de la mairie ainsi que les fruits de nos mesures après deux années de déficit.

S'agissant de l'école de musique la rentrée 2018-2019 s'est bien passée malgré une diminution de l'effectif à 10 élèves soit 37,5 % d'effectif en moins par rapport à l'année 2017/2018. Petit rappel l'année dernière nous avons également enregistré une diminution de 35 % de nos effectifs par rapport à l'année précédente. L'année 2018/2019 devient la plus faible en termes de participation à notre école de musique. Une réflexion du conseil d'administration devrait être portée prochainement quant au maintien de cette école de musique. La diminution du nombre d'enfant s'explique sans doute par l'augmentation des tarifs, la mise en place des mesures afin de réduire le déficit.

Nous avons été présents au forum des associations du village le 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour la cinquième année consécutive, ce



La Banda les pieds dans l'eau !



Ste-Cécile : les diplômés de l'école de musique



forum s'est passé sur les installations des voitures radio commandées.

Le conseil d'administration envisage le renouvellement de nos tenues.

Pour ce qui est des activités extra musicales, nous pouvons noter principalement le repas de la Sainte-Cécile ouvert à tous le 24 novembre 2018 avec sa traditionnelle messe à 18h suivi par la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique et médailles pour nos musiciens méritants, ainsi que le repas de fin d'année réunissant la banda, les parents, les professeurs et élèves de l'école de musique. Cette année aussi aura été l'occasion de participer aux 80 ans d'un de nos fidèles musiciens Jean Drevet moment sympathique entre les participants.

Le 26 mai 2018 a eu lieu l'audi-

tion de l'école de musique à la maison des associations.

Le peu d'élèves participant ne nous a pas permis de faire un programme en deux parties.

Nous avons reconduit pour la quatrième année consécutive la collaboration avec l'Harmonie de Saint-Péray pour préparer le défilé de la fête des vins le 2 septembre 2018 à Saint-Péray avec la mise en place de répétitions sur Saint-Péray et Beaumont-Montoux.

Et enfin, pour la troisième année consécutive, nous reconduisons **la matinée Boudin le 13 janvier 2019**. Cette matinée est pour nous un moment de convivialité et d'échanges avec l'ensemble des personnes présentes ce jour-là. Nous vous annonçons dès à présent **l'audition des élèves de l'école de musique pour le 25 mai 2019**.



## Une bien belle année à FAMILLES RURALES

### Une année 2018 riche en rebondissements pour l'association Familles Rurales!

#### 2018 : l'année des 40 ans!

Pour l'occasion, l'association a offert à tous ses adhérents un après-midi magique!

Un spectacle de magie, orchestré par Cyril Delaire, a réuni petits et grands autour de numéros tous plus éblouissants les uns que les autres!



Un gâteau d'anniversaire a ensuite été offert, et dans le même temps une animation de Ludovic Cabut, avec ces sculptures de ballons et ses tours de passe.



Un après-midi bien rempli: entre adhérents, membres actuels et anciens du bureau, bénévoles et salariés, réunis pour fêter les 40 ans de Familles Rurales à Beaumont-Monteux et se promettre de vivre encore de belles années! Le mois de juillet des enfants a été bien occupé au centre de loisirs, avec de nombreuses activités de plein air, manuelles, jeux d'eau et sorties à la piscine tous les jeudis!

Les enfants ont pu également partir en « camp » au camping « 1 000 étoiles » de la Bastide de Virac dans les gorges de l'Ardèche.

5 jours d'abord organisés pour les plus jeunes de 6 à 12 ans, et



un second départ pour 5 jours avec les ados!

Camps sous le signe du soleil et des activités de plein air et de pleine nature!

La saison s'est terminée le vendredi 3 août autour d'un spectacle réalisé par les enfants sur le thème de Koh Lanta!

Dès la rentrée scolaire, l'association a pu remettre en place les activités sportives proposées l'an passé:

- **La Baby gym**: pour les enfants de 3 à 6 ans: le mardi soir
- **La gym ludique**: pour les enfants de 7 à 12 ans: le mardi soir
- **Le renforcement musculaire**, pour les femmes et ados, tous les mardis soirs

Les 3 activités gym sont animées par Benjamin Sage, Coach diplômé.

- Et du jeu libre en **Tennis de table** les jeudis soirs (pendant 2 heures, tous les adhérents Familles Rurales peuvent se retrouver pour venir jouer et échanger gratuitement à la salle



des fêtes)

- **La Zumba** le vendredi soir pour les adultes et ados

- De plus, une nouvelle activité est proposée aux enfants depuis la rentrée: **la ZUMBA Kids** c'est un mélange de musiques latines et de pas de danse simplifiés pour créer une animation éducative, sportive et amusante pour les enfants!

Le cours regroupe déjà 18 jeunes filles, et rencontre un réel succès avec la nouvelle professeure Chris Cornette.

#### L'association Familles Rurales a organisé 2 événements ouverts au public depuis la rentrée:

- La soirée autour du sucre avec la diffusion du film « Sugarland », une soirée riche en informations et en partage autour de ce thème avec le débat qui a suivi la projection animée par Marisa Lopez.

- La 3<sup>ème</sup> édition des Pucés des couturières et des loisirs créatifs, toujours aussi réussie, avec l'intégralité des tables louées aux exposantes, et de nombreuses affaires à faire sur place!

Rappelons que l'association gère également toute l'année la garderie périscolaire ainsi que le centre de loisirs pendant les vacances scolaires. Elle est maintenant gérée par une nouvelle équipe, et un bureau renouvelé

en cette rentrée:

- Co-présidentes: Marlène Fayssse et Déborah Dietrich, et vice-président: Mathieu Serre

- Trésorière: Danièle Rousset, secondée par Sophie Couriol

- Secrétaire: Brigitte Ponsart

Autres membres de l'association: Céline Rigaudie, Aline Banwarth, Sylviane Duffau

La rentrée a été signe de recrutement pour la garderie périscolaire, car le nombre d'enfants présents ne cesse de croître!

Souhaitons la bienvenue à Gauthier Luguin, notre nouvel animateur!

Également la bienvenue à Karine Sène, qui prête main-forte à l'équipe depuis la rentrée.

L'équipe de salariés est actuellement composée de:

Amandine Sanchez: Directrice ALSH, Justine Ménard: Animatrice ALSH, Gauthier Luguin: Animateur ALSH, Karine Sène: Animatrice ALSH, Maryline Devret: portage des repas.

Les 9 membres du bureau souhaitent chaleureusement remercier Justine Ménard, Karine Sène et Gauthier Luguin, qui assurent avec brio l'animation et la gestion courante de notre garderie périscolaire et du centre de loisirs depuis l'absence de notre directrice.

Cependant, l'association a toujours et encore besoin de nouvelles bonnes volontés bénévoles pour l'aider dans ce travail de gestion du centre de loisirs, du périscolaire et des activités sportives et culturelles, et remercie tous ceux qui voudront bien se faire connaître dans ce but!

#### Contacts:

**Centre de loisirs: 04 75 84 70 95**

**Mail: ileauxenfants.alsh@orange.fr**

Conseil d'Administration:

**Marlène Fayssse: 06 74 74 82 24**

**Déborah Dietrich: 06 62 61 23 02**

**famillesrurales.bmt26@orange.fr**

Retrouvez votre association également sur Facebook: « Familles Rurales Beaumont-Monteux »

### Le Cercle de la Fontaine

L'équipe du « Cercle de la Fontaine » remercie ses adhérents (86 en 2018) et vous invite à nous rejoindre pour participer à nos activités:

- Gym à la maison des associations le lundi de 10h à 11h
- Marche le mardi de 13h45 à 16h
- Boules et cartes animent le jeudi après midi
- Confection d'un char pour le corso de la St-Vincent
- Frisage de fleurs pour ce même char le lundi à 13h30 dans la salle du club



Cette année 2018, une sortie en autocar dans la région de Saint-Étienne, le pique-nique



(pluvieux) en Août et un repas en commun avec le club de Chanos-Curson...

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Prochaine **assemblée générale le 29 janvier 2019** dans la salle des



fêtes du village. La Présidente, Mme Chazel Colette

### Les Inter-jeunes

Comme de nombreuses années, les inter-jeunes ont fait leur char. Cette année, c'est sur le



thème « d'Alice aux pays des chars » qu'ils ont défilé. Tout l'univers d'Alice était réuni: la fameuse horloge, le lapin blanc, d'énormes champignons colorés. Même si la météo n'était pas tout à fait au rendez-vous, le sourire était sur les lèvres et l'ambiance bien présente chez tous les inter-jeunes.

### Les Classards

Les classards au camping les « Flots Bleus » ont monté leur tente pour le 132<sup>ème</sup> Corso. Dans la joie et la bonne humeur, cette belle équipe a su animer le corso sur la durée. Rendez-vous donc à tous pour le 133<sup>ème</sup> Corso pour encore plus de festivité avec les classards!





## Comité Saint-Vincent

Dans les starting-blocks pour un nouveau Corso, le Comité Saint-Vincent organisera tout d'abord, comme à son habitude depuis 6 ans, le **Réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes.**

Si vous souhaitez finir l'année dans la bonne humeur et les cotillons, **n'hésitez pas à réserver vos places!**

Viendront ensuite les préparatifs de notre cher Corso qui nous tient tant à cœur, nous les Monterots. Pendant que le Comité Saint Vincent peaufinera l'organisation de ce **133<sup>ème</sup> Corso du 7 avril 2019**, que les associations se mettront en ordre de bataille sous les hangars pour la confection des chars, nous rappelons à toutes les petites mains dispo-



nibles que les **soirées fleurs du mardi débuteront le 15 janvier et se termineront le 12 mars** à la maison des associations (20h-22h). Vous ne savez pas friser une fleur: poussez la porte de la curiosité et nous vous montrons avec plaisir!

Atelier gratuit 😊

Amis Monterots, le chronomètre est lancé, les athlètes aguerris du CSV: Aurélie et Gaylord Machon (Présidents), Virginie et Emmanuel Guinet (Vice-Présidents), Laura et Cyril Laffont (1<sup>ers</sup> Asses-seurs), Estelle et Stéphane Plantier (2<sup>èmes</sup> Asses-seurs) ainsi que nos vétérans Bacchus Nathalie et Frédéric Charre vous accompa-

gneront dans vos différents défis, dans la joie et la convivialité qui caractérisent notre Corso.

**Et nous vous rappelons que vous pouvez louer des costumes au Comité tout au long de l'année. Contactez le staff pour plus d'infos (Martine au 07 81 76 04 85).**



### Patrimoine mondial de l'UNESCO

Plusieurs personnes s'affairent depuis 6 mois autour du Comité Saint Vincent dans la recherche et le recueil de photos, d'archives et de témoignages liés au Corso depuis l'an 1886, date de sa création. En effet, la Fédération des comités des fêtes Drôme/Ar-dèche a entrepris la préparation d'un dossier pour l'inscription de la Fête des Bouviers/Fête des La-boueurs au patrimoine mondial de l'Unesco et nous participons à ce travail en commun, travail de longue haleine...!

### Plein les yeux

En 2018, l'association « PLEIN LES YEUX » reste dynamique et **engagée auprès des personnes en situation de handicap qui habitent sur un rayon de 20 km autour de Tain l'Hermitage.**

**Elle leur apporte aide et réconfort en finançant en totalité ou partiellement du matériel médical, de loisir ou éducatif** grâce à la vente des bouchons collectés et aux dons reçus. Courant août, 13 tonnes de bou-

chons en plastique et faux liège ont été expédiées à leur usine de recyclage. Ce tonnage provient des 156 points de collecte mis à la disposition du public et de quelques usines proches de Tain. Une dizaine d'aides ont déjà été réalisées auprès des personnes en situation de handicap, comme: Une chaise douche pour un jeune de 30 ans, un coussin pour fauteuil électrique, un tricycle pour un enfant de 9 ans, une embase pivotante avec siège de transfert pour remplacer le siège passager, un ordinateur pour un enfant atteint de différents troubles dys, un adaptateur substituant la roue avant d'un



vélo pour accrocher un fauteuil roulant, ajouté d'un équipement électrique pour le vélo, des appareils auditifs, des tapis de sols pour une jeune polyhandicapée de 20 ans, des attaches de sécurité pour transport fauteuil roulant en voiture.

Plusieurs aides sont en attente de finalité, comme: un cadre de marche pour une fillette de 6 ans suite à une opération, des barres de douche et accessoires repas pour une fillette de 7 ans, un socle chassis Motilo pour un jeune de 14 ans, une remorque pour vélo pour une fillette, un tapis amortissant mousse pour une fillette de 7 ans.

D'autres dossiers sont encore en attente d'éléments complémentaires financiers: une couverture apaisante, un casque, aménagement voiture, un tricycle adulte,

un hippocampe tout terrain et plage etc. etc....

Comme chaque année, « Plein les Yeux » est présente à des forums d'Associations. C'est un moment très important où la convivialité permet de mieux se faire connaître, tant au niveau de notre fonctionnement, de la présentation des sortes de bouchons collectés, des aides apportées et du devenir des bouchons collectés par nos usines de recyclage.

**Pour rappel:** les bouchons en plastique sont broyés et transformés en granulés. Ils servent à la fabrication de palettes, poubelles et tuyaux en plastique.

Les bouchons faux liège servent à la fabrication de tapis en mousse pour jardins d'enfants et rentrent dans la composition du bitume ainsi que dans les manches d'outils de jardinage, Les bouchons liège sont transformés en plaques d'isolant.

En collectant tous les bouchons, nous œuvrons à la sauvegarde de notre planète. 3 tonnes de pétrole pour fabriquer 1 tonne de bouchons en plastique.

C'est pourquoi, « Plein les Yeux » vous encourage à continuer de déposer tous vos bouchons dans le collecteur déposé sur votre Commune, devant l'entrée de l'École Henri Matisse.

L'Association « PLEIN LES YEUX » vous adresse un grand merci pour votre solidarité et votre geste citoyen.

**Contact: pleinlesyeux26@hotmail.fr**

### Les Stap's l'incruste

L'association « LES STAP'S L'INCRUSTE » est un orchestre de variétés composé de 17 musiciens.



Nous animons des mariages, anniversaires, thés dansants. Nous participons également à des événements festifs pour des associations, comités des fêtes ou comités d'entreprises et même pour des particuliers. Nous évoluons sur des standards de variétés françaises et étrangères, musette, disco, jazzy... Nous proposons nos services par « du bouche-à-oreille » seulement. Nos dernières prestations 2018

- Chomérac, le 22 septembre pour l'Association Sabatas
- St-Péray, le 11 novembre, thé dan-



sant pour l'Harmonie de St-Péray  
Prochaine prestation:

- Jaillans, le 26 janvier, Repas organisé pour l'Harmonie d'Hostun. N'hésitez pas à vous abonner sur notre page FaceBook et à nous contacter pour que nous partagions ensemble l'ambiance musicale. Musicalement

**Alexis Doumenc, Président,**  
**Alexis.doumenc@free.fr**  
**06 15 22 07 82**

## Charivari et Cie

La joyeuse équipe de Charivari et Cie s'est retrouvée cette année encore pour défiler dans les rues du village autour d'une roulotte sur les rythmes des chansons



gitanes des Gypsy King. Un char et des personnages hauts en couleurs: gitans, gitanes, montreur d'ours et même Mme Irma qui n'a pas su prédire si en 2019 nous défilerions sous le soleil!



## Aide à Domicile en Milieu Rural

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de chacun. Par leur engagement quotidien, les salariés et les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie et proposent une large palette de services. Une démarche d'évaluation interne a été conduite, l'ensemble des acteurs du réseau y ont été associés: aides à domicile, bénévoles, assistants et responsables de secteur, clients et personnel de la fédération. Suite à cet important travail un rapport d'évaluation a été remis au département, notre orga-





nisme de tutelle.

Ce travail a permis de mettre en évidence les points forts à valoriser et les axes d'amélioration sur lesquels nous devons travailler dans les mois et les années à venir. Quelques points forts du



réseau ADMR de la Drôme :

- Un accueil de proximité réalisé par des assistants de secteur compétents et avenants ;
- Des évaluations initiales réalisées par un binôme Référent métier – bénévole ;
- Un suivi régulier des prestations réalisé par les référents métiers ;
- Des outils de liaison efficaces (cahier de liaison, téléphone professionnel) ;
- L'accueil des nouveaux salariés ;
- Un plan de formation départemental ;
- Le lien social grâce aux bénévoles visiteurs et aux rencontres cafés.

L'ADMR de Beaumont-Montoux accompagne et vient en aide à toutes les personnes et à tous les âges de la vie. Si vous rencontrez une difficulté passagère ou permanente, prenez contact avec nous : nous nous déplacerons. Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt. Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement concernant une aide ponctuelle ou durable.

Pour nous joindre sur Beaumont-Montoux :

**Mme Pilar Lauvie :**  
**04 75 84 74 58 - Mme Marie-**

**Chantal Blache : 04 75 41 44 92**  
**ou 06 81 38 14 62**

**Pour notre bureau ADMR à Châteauneuf-sur-Isère :**  
**Rue des Écoles 26 300 Châteauneuf-sur-Isère : 04 75 48 58 50**  
**mail : admr.chateauneuf-sur-isere@orange.fr**

## Amicale Boules

L'amicale boules enregistre chaque année l'arrivée de nouveaux licenciés et reste donc une association dynamique et attrayante. Différents concours ont été organisés tout au long de la saison.

- 8 mai : 32 DOUBLETTES (en poule toute la journée)
- 1<sup>er</sup> juin : 16 DOUBLETTES (en 3 parties semi-nocturne) que nous avons couplé cette année avec un concours de pétanque en collaboration avec nos amis



de COALA 26 (sport adapté) qui a eu un fort succès. Un grand merci à tous les participants !

- 16 JUIN : CONCOURS QUADRUPLES sans licence ouvert à tous : une après-midi conviviale qui permet à chacun de s'essayer au sport boule avec repas moules/frites pour clôturer la journée. Nous vous espérons encore plus nombreux en 2019.
- 1<sup>er</sup> SEPT : 32 DOUBLETTES (licenciés en poule toute la journée). Plusieurs équipes ont participé pour les qualificatifs championnat de France par le biais de la qualification secteur ou fédérale et ont eu des résultats très honorables que ce soit chez les hommes, chez les féminines, ou chez les jeunes. Bravo à tous, il faut continuer ainsi !

Nous avons aussi participé aux AS, rencontres avec les clubs voisins du secteur bouliste de Tain. Pour finir chaque début d'année nous nous retrouvons pour la réalisation de notre char. Cette année nous avons « retrouvé le



Charre des Boules » en hommage à nos présidents du corso Fred et Nath Charre... De bonnes parties de rigolade, et de bons repas... Remerciement spécial à Luc Tardy pour le prêt de son hangar. La saison est donc repartie pour nous en septembre 2018 avec 30 licenciés ! Nous serons heureux de vous accueillir au boulodrome de Beaumont-Montoux afin de vous faire découvrir notre sport qui espérons-le se verra être nouvelle discipline Olympique pour les JO 2024 en France.

Encore une fois merci à la municipalité pour avoir refait l'éclairage et pour son soutien tout au long de la saison. Bonnes fêtes de fin d'année à tous...  
L'Amicale Boules.



## 10<sup>ème</sup> édition de l'Intermonterots, déjà ! ?

Et oui : cette année le Comité des fêtes a organisé son 10<sup>ème</sup> Intermonterots le samedi 8 septembre. Pour fêter ça, l'ensemble des quiz remplis par les participants au fil des années et soigneusement conservés ont été ressortis et exposés, ainsi que les photos prises pendant neuf



ans de vos duels endiablés ! L'an dernier, nous vous avons proposé un sondage afin que



vous choisissiez vos 8 meilleurs jeux parmi les 72 jeux, tous différents, concoctés par le Comité entre 2008 et 2017, afin de les refaire en 2018 ! Voici donc les jeux proposés pour cette 10<sup>ème</sup> édition : La vache sans tâche, les Rondins de bois, le Gymkana en brouette, le Jungle Speed, le Lancer d'éponges dans la hotte, la Course à skis géants et nous avons voulu mettre le paquet en louant deux jeux gonflables afin de refaire les deux meilleurs jeux,

élus par nos fidèles participants : La glissade sur bâche et le Baby-Foot géant ! À cet effet, nous remercions vivement Concept'Air Animation.

Afin de parfaire cette édition unique, nous avons mis aussi en libre accès d'autres jeux : le Passe-trappe et le Jenga.

Nous tenons à remercier les 11 équipes qui ont participé : les Boules, les Warriors, le Comité Saint-Vincent, le FCH, les Municipaux, les Pompiers, les Classards, les Chicorés, les Mojitos, les Interjeunes et l'Amicale laïque.

Pour une fois, le Comité des fêtes a aussi monté son équipe pour essayer ses jeux diaboliques.

Comme à notre habitude, on vous propose ici le quiz de cette année (remuez vos méninges !). Et nous félicitons les Classards qui ont gagné le trophée cette année. Arrivés 2<sup>èmes</sup> : les Mojitos et troisièmes : les Warriors (jeunes des boules), un grand bravo pour vos performances ! On espère vraiment que cette 10<sup>ème</sup> édition vous a plu !

Passez de très belles fêtes de fin d'année en famille et rendez-vous le dimanche 6 janvier pour notre fameuse **Matinée Huitres**, on vous y attend nombreux à partir de 10 h, à la salle des fêtes.

Les membres du Comité des fêtes : Antoine, Aurélie, Axelle, Bernard, Cathy, Christian, Éric, Franck, Gilbert, Gilles, Luc, Manu, Mireille, Nathalie, Nico, Patrick et Philippe.

# quiz

- 1 Nous avons un point commun avec la spécialité locale et nous portons des lentilles sans jamais être allé chez l'ophtalmo. Qui sommes-nous ?
- 2 Qui étaient les deux Montérots médaillés par FNOCF lors des 55 ans du Comité des Fêtes ?
- 3 Avec combien de fruits jonglait M. Patate ?
- 4 Mon 1<sup>er</sup> se fait répéter mon 2<sup>nd</sup> est un élément mon 3<sup>ème</sup> est mon ... mon 4<sup>ème</sup> est droit mon 5<sup>ème</sup> est le début des skis mon tout est convivial.



9 Comité Man



Solutions du quiz :  
1 : Caméras de surveillance  
2 : Georges Banc et Christian Guinet  
3 : 4 ou 7  
4 : INTERMONTEROTS



## Sapeurs Pompiers Le Châtelard

### Vie de l'Amicale

Le Dimanche de Pentecôte, nous avons organisé notre voyage en Ardèche pour visiter la réplique de la Grotte Chauvet. Nous sommes tous restés émer-



veillés par ces reproductions peintes sur la roche.

Après la visite direction au village très touristique de BALAZUC pour nous restaurer.



Ensuite retour à Beaumont-Montoux où nous avons retrouvé les collègues qui étaient restés de garde et d'autres pour un moment convivial avant de nous quitter.

Par la suite nous avons organisé notre journée familiale au Stade de Foot. Tout a commencé de bonne heure pour la préparation du repas et un rallye Vélo organisé par notre ami Éric Cluzel où, à chaque étape il fallait trouver des réponses aux questions ou rébus. Après le repas, temps libre pour jouer à la pétanque et pour d'autres un petit scrabble ou

bien encore profiter d'un moment de jeux avec les enfants. Une très belle journée où petits et grands ont pu profiter ensemble. Ces dernières semaines, l'amicale et plus particulièrement, la Commission « Calendrier », a passé beaucoup de temps pour l'élaboration du Calendrier 2019. Les premières équipes ont déjà démarré « la campagne calendrier 2019 ». Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux dont vous nous honorez chaque année et prévenons déjà que ce



calendrier sera à la hauteur des 2 dernières éditions (humour, couleur et environnement de nos beaux quartiers). Enfin nous nous réjouissons de la naissance du petit Elio Valla né le 25 septembre fils de notre Sapeur-pompier Anaëlle Rollet et Frédéric Valla. Bienvenue à lui ! Il vient se rajouter aux naissances de Naël De Chalendar, Livyo Morin et Leen Beneyto (3 garçons et 1 fille) pour 2018. Vu le nombre de naissances depuis 2014 au CIS Le Châtelard, la relève est plus qu'assurée.

### Interventions et Formations :

Les Formations obligatoires mensuelles ont repris depuis septembre et continueront jusqu'en juin 2019. Entre les formations individuelles ou collectives (changement de grade, ou formation spécifiques incendie, secours à personnes et divers) il y a de quoi faire.

En ce qui concerne la lutte contre les feux de forêt, la saison a été très calme par rapport à l'été 2017. Mais les mois de septembre et octobre sont toujours très secs et le risque d'incendie feu de forêt n'est pas négligeable. Nous restons en alerte car les niveaux d'eaux et la pluviométrie sont bas. Par contre nous voyons une nette augmentation du secours à personnes ou accidents de travail ou domestiques.

### Retraites et fin de volontariat :



C'est avec regret que nous avons vu partir nos amis Bruno Sénélauze et Michel Banc qui ont mis fin à leur volontariat en demandant leur retraite. Nous nous inclinons à leur volonté et nous avons fêté leurs départs le samedi 27 octobre 2018 à Beaumont-Montoux. À bientôt ! Amicalement Sapeurs-Pompiers !



## Amicale laïque

L'Amicale laïque organise chaque année de nombreuses manifestations afin de financer les différents projets scolaires, tels que les sorties, les spectacles, les abonnements pour l'école, mais également pour soutenir les enseignantes dans les ateliers qu'elles proposent aux élèves (fête des pères et des mères, cuisine, cadeaux de fin d'année pour les classes...).

Au fil des mois, l'Amicale invite les familles à venir se retrouver régulièrement lors du loto, du carnaval, du vide grenier mais aussi du Corso. L'année scolaire se clôture par la fête de l'école. Nous avons renouvelé la matinée fromages qui s'est déroulée le dimanche 16 décembre à la salle des fêtes. Vous avez ainsi pu déguster et acheter les fromages du Jura (comté, morbier, etc.) ainsi que les fromages de chèvre locaux de la fromagerie la Ferme Capra de Sandrine Pozin. D'autre part, nous avons décidé d'innover cette année avec une vente de pizzas par trimestre, la première a eu lieu le vendredi 23 novembre 2018.

**Voici les dates qui ont déjà été fixées pour les manifestations à venir en 2019 :**

**LOTO : dimanche 27 janvier**  
**CARNAVAL : samedi 16 février**  
**CORSO : dimanche 7 avril**  
**VIDE GRENIER : dimanche 21 avril**  
**FÊTE DE L'ÉCOLE : vendredi 28 juin**

Le Bureau de l'Amicale laïque :

Président : Hicham Amine  
 Vice-présidente : Camille Tudico  
 Vice-présidente : Delphine Ferrer  
 Trésorière : Émeline Thievent  
 Vice-trésorier : Julie Heritier  
 Vice-trésorier : Benoît Dounekian  
 Secrétaire : Sylvie Tezenas  
 Vice-secrétaire : Élodie Carronnier  
 Vice-secrétaire : Alice Ferreri.

Membres actifs :

Audrey Archimbaud ; Frédéric Bannwarth ; Delphine Bosc ; Jessica et Bertrand Dorel ; Damien Fermond ; Élodie Flocard ; Estelle Gigondan ; Olivier Gigondan ; Régis Grenier ; Lionel Heritier ; Marc Hugon ; Béatrice Hugon ; David Jullin ; Didier Liconnet ; Véronique Liconnet ; Élodie Machon ; Mélanie Mathy ; Franck Pagliaro ; Estelle Plantier ; Sandrine Riffard ;



Simon Riffard ; Sophie Sanchez ; Jérôme Savel ; Karine Tallaron ; Damien Teytu ; Damien Tezenas ; Laura Thierry ; Bertrand Thievent ; Loïc Veyrand ; Stéphane et Valérie Zerrouki.



## La paroisse de Beaumont-Montoux

Dans notre Paroisse Saint-Vincent de l'Hermitage, nos villages, nos communautés, nos écoles catholiques, nos familles, les parents, tous se sentent concernés par toutes les demandes de sacrement. Nous sommes tous appelés, en particulier, pour la proposition de la catéchèse. Le renouvellement de notre Eglise passe par la vie fraternelle de tous ses membres. Cette confiance et cette espérance nous envoient en mission, c'est un pas de plus dans la mise

en œuvre des « fraternités locales missionnaires » voulues par le synode. Notre équipe communautaire paroissiale, dans des missions diverses, accompagne nos familles pour les baptêmes, la catéchèse pour les enfants, les mariages, les funérailles. Elle est aussi heureuse de partager, préparer et animer les « temps forts » de la vie de notre village : la Sainte-Cécile, la Saint-Sébastien et le Corso... mais aussi l'entretien de notre église. À votre disposition notre

petit journal paroissial « Le Trait d'Union » qui vous informera de toutes les manifestations et articles sur les rencontres organisées dans la Paroisse Saint-Vincent de l'Hermitage. Merci à notre municipalité pour l'entretien de notre Eglise. « Celui qui aime est capable de dire des mots d'encouragement qui réconfortent, qui fortifient, qui consolent, qui stimulent. » La joie de l'Évangile Pape François.



## On expose 2018!

Événement culturel des 22 et 23 septembre 2018

L'édition 2018, la 5<sup>ème</sup> édition, a regroupé 56 artistes amateurs. 180 peintures, 40 photos, une cinquantaine de sculptures et de modelage ont été présentés aux écoles le vendredi 21 septembre et au public le samedi 22 et le dimanche 23 septembre. Cette année, le thème était le voyage et les scènes de vie, ce qui nous a permis de découvrir la vie dans d'autres pays, des traditions que nous ne connaissons pas, enfin donner le goût du voyage.

Devenu une habitude, les artistes proviennent des ateliers de peinture de Pierrelatte, Bourges-Valence et Châteauneuf-sur-Isère. Ils ont tous un plaisir à se retrouver un week-end à Beaumont-Montoux. C'est une chance pour la commune d'avoir une exposition, certes pas professionnelle, mais qui reste de grande qualité.

Cette année du volume: une 3<sup>ème</sup> dimension a été apportée par les sculptures bois de Dominique Valour, qui a fait le bonheur des enfants des écoles, et par du modelage d'Annick Bertrand.

Pour rappel, Murielle Durand et Nadette Tournier, artistes peintre, assistent et animent toutes ces personnes dans des activités d'art plastique, merci pour leur travail.

Les enfants ont pu apprécier, analyser, commenter le travail présenté. Un air de voyage, on lit le journal dans la rue, un cheval en action, les enfants ne sont pas restés insensibles. Tous ont eu un très bon comportement, merci aux écoles. Le public, cette année,

a été plus nombreux que les années précédentes. Durant les 2 jours, la fréquentation est restée constante.

Sénateur, député, conseillers départementaux et des élus de communes voisines ont partagé le verre de l'amitié lors du vernissage.

Cette exposition reste un événement culturel important en milieu rural, elle permet de s'exprimer, de s'évader, de rêver, de découvrir. ●



### Croque' contes

Les histoires du **mercredi pendant les petites vacances** continuent à enchanter nos plus jeunes citoyens. C'est ainsi que plusieurs habitants de la commune ont joué le jeu et prêté leurs voix le temps de 3 ou 4 histoires par mercredi. **Où ? : Sur les tapis dans le hall de la Mairie**

**Quand ? : Les mercredis des petites vacances à 17 h 30**

**Pour qui ? : Pour tous les enfants** qui aiment écouter les histoires et leurs accompagnants. L'entrée est libre, n'hésitez pas à venir en Mairie avec vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces... et si l'envie vous en dit, vous pourrez prêter votre voix le temps d'une belle histoire!

**Prochaines dates les mercredis 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019.**



### Festival des humoristes

Le Rocket Tiger Circus

Trentième édition du festival des Humoristes et **3<sup>ème</sup> participation pour Beaumont-Montoux.**

La Compagnie Artiflette nous a présenté, dans la salle des fêtes le samedi 25 août, un spectacle plein de rythme, de désordre et d'agitation autour d'un même thème: le cirque. **Plus de 200 spectateurs** ont pu admirer ces artistes, habiles gaffeurs et rusés manchots, qui nous ont offerts un moment de poésie chaleureuse susceptible bien entendu



de déclencher des rires chez les petits comme les plus grands. La commune de Beaumont-Montoux, heureuse d'avoir offert ce spectacle, devrait renouveler avec le festival des humoristes pour, comme cette année, un spectacle gratuit à découvrir en

famille fin août 2019. Venez nombreux passer un agréable moment!!

### Maloni Fipagi

Un petit air de Corse et un public conquis



C'est dans notre église Saint-Sébastien que s'est produit, **vendredi 1<sup>er</sup> juin**, un récital de polyphonie corse organisé et offert par la Mairie.

Ce sont six hommes habillés en noir comme le veut la tradition, qui arrivent dans le chœur de l'église et nous plongent dans l'atmosphère des hauts villages corses, dès les premières intonations de leurs voix mêlées.

Ils ont interprété, a cappella, tout au long de leur récital environ 14 chansons sacrées ou traditionnelles corses et italiennes. Ces 6 artistes, Marc, Laurent, Philippe, Patrice, Gilles et José sont pourtant tous originaires du nord de la Drôme et chantent ensemble depuis 8 ans. Couverts par une passion commune, ils ont su transmettre l'émotion, le plaisir voir les frissons de leurs notes, ce soir-là, au public présent conquis par le spectacle. Les spectateurs ont montré leur enthousiasme en récompensant les artistes de longs applaudissements et bis.

La soirée s'est terminée fort tard après le verre de l'amitié, un petit casse-croûte convivial et bien sûr encore des chansons.

### Les anciens du 9<sup>ème</sup> Hussards se retrouvent!

**Mercredi 18 avril** s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Amicale Nationale des Anciens du 9<sup>ème</sup> régiment de Hussards dans la salle des fêtes de Beaumont-Montoux. Autour du président Paul Chervin, ils sont venus des 4 coins de France ravis de se retrouver soixante ans après les événements qu'ils vécurent en Algérie. Il a été observé une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus au cours de l'année écoulée. Il n'y a pas de changement de bureau, les finances sont saines et pas

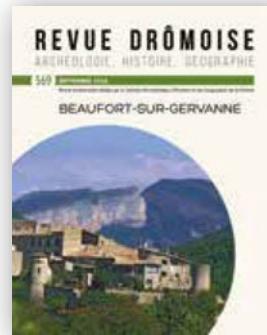


d'augmentation de la cotisation annuelle. À l'issue de la réunion, une gerbe a été déposée au monument aux morts de notre



commune afin de rendre hommage aux camarades tombés sur les terres africaines mais aussi à ceux des deux grandes guerres et de toutes les opérations.

## Dossier spécial de la Revue drômoise sur Beaumont-Montoux



La revue drômoise, éditée par la Société d'archéologie de la Drôme, consacrera le dossier de son numéro de mars 2019 au village de Beaumont-Montoux. Plusieurs auteurs, dont les travaux sont coordonnés par Annie Friche, se penchent sur ce petit territoire

drômois pour en étudier l'archéologie, l'histoire et la géographie. Si le patrimoine industriel avec le barrage hydroélectrique, le patrimoine religieux avec l'église et les autres lieux de culte sont incontournables, il sera aussi question de l'architecture contemporaine.

Le vignoble ne sera pas oublié, avec des précurseurs comme la cave des Clairmonts mais aussi de jeunes vignerons qui quittent les coopératives et se lancent avec succès dans cette aventure particulière.

On évoquera des figures de montérots bien connues: la famille Giraud-Jordan, le coureur cycliste Bernard Gauthier, la belle-famille de Jules Algoud, ancien maire de Valence, enterré au cimetière du village.

Un article sera consacré à Erik Borja qui depuis 45 ans a su faire connaître son jardin zen au-delà des frontières de la France et qui a fait de nombreux émules. Et pour ceux qui s'étonnent de ce choix et pensent que Beaumont-Montoux est un village sans histoire, peu digne d'intérêt, avec un patrimoine inexistant, nous leur conseillons vivement de se procurer la revue drômoise qui sera en vente dès le printemps 2019 au prix de 12 €.

## Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre a débuté par une marche



de la place de l'église jusqu'au monument aux morts accompagnée par la « Banda Los Montero's ». La population s'est ensuite rassemblée devant ce dernier où s'est déroulé le dépôt de gerbes déposées par les pompiers et les élus du conseil municipal. M. Le Maire a par la suite partagé avec la population le texte du Président de la République concernant la guerre de 14-18, fêtant cette année le centenaire de l'armistice. Les enfants de la Maternelle de l'école H. Matisse ont dessiné pour cette occasion l'arbre de la paix qui était affiché dans la salle des fêtes. La Banda Los Montero's a joué la Marseillaise après la lecture par les enfants des écoles Henri Matisse et Saint Joseph des noms des soldats disparus. Il a été ensuite diffusé la lecture émouvante d'une lettre d'un poilu datant de 1917. Le rassemblement de la population autour du monument aux morts est un moment particulier de la vie communale.

### Un peu d'histoire

M. Mottet Joseph, Maire de la Commune, décide le 13 février 1921 de réunir les membres de la commission municipale ainsi qu'un représentant de chacune des

familles éprouvées par la guerre dans le but de choisir l'emplacement qui conviendrait le mieux au futur Monument aux Morts du Chef-Lieu. Lors de la délibération du 21 février 1921, les présents



votèrent: 10 suffrages pour la place de l'église et 16 suffrages pour la place du village. Le Monument aux Morts sera érigé sur la place située au centre du village. Le 17 avril 1921, sur invitation de M. le Préfet, la commune sollicite la concession de 6 obus ø 210, 4 pour le Chef-Lieu, 2 pour la section des Granges, elle vote la somme de 6 000 francs qui sera versée au trésorier de la commission Monuments aux Morts et indique que la souscription organisée par les familles s'élève à environ 7 000 francs. Le 3 juillet 1921, la commune sollicite au Département et à l'État les subventions allouées au profit de l'œuvre du « Monument aux Morts pour la Patrie », la dépense pour le monument du Chef-Lieu s'élevant à environ 11 000 francs et le monument de la section placé dans le cimetière des Granges à environ 3 000 francs. L'inauguration a eu lieu le 28 mai 1922 en présence de: M. Mottet, Maire de la Commune, M. Lafaury, Conseiller Général, Mmes Pouzin, Escoffier, Archimbaud, Députés, M. Perdrix, Sénateur Maire de Valence, le représentant du préfet, des familles, des enfants des écoles, des anciens combattants, de nombreux Maires et élus...

Extrait du livre de Beaumont-Montoux de 1986 (réalisé pour le centenaire du Corso)



## Nettoyage de saison

Dans le cadre du nettoyage de saison, la Commune a organisé une opération propreté le vendredi 6 avril pour les écoles et le samedi 7 avril pour la population, afin de débarrasser les lieux et chemins publics des déchets abandonnés.



Les enfants, les enseignants, les parents d'élèves et l'ensemble de



la population étaient invités pour participer à cette démarche citoyenne et écologique. Munis de gants et de gilets, le peu de participants s'est réparti en plusieurs groupes pour nettoyer aussi bien le village que la campagne. Hélas, depuis ce printemps, des papiers, emballages vides, bouteilles et canettes jonchent à nouveau le bord de certaines chaussées, de quoi décourager nos quelques bénévoles de toutes ces incivilités. Aussi, lors de vos promenades, amoureux de la nature et de notre village, la municipalité vous invite à ramasser ces déchets et ainsi préserver notre environnement au quotidien. L'opération nettoyage de saison sera renouvelée en avril 2019. La municipalité espère vous y voir plus nombreux qu'en 2018 à ses côtés.



Projet porté par la communauté d'Agglo, la commune s'est engagée depuis environ 4 ans dans une démarche « Zéro Pesticides ». L'établissement d'un plan de désherbage s'est mis en place en tenant compte des spécificités de la commune, lieux et places publiques, massifs floraux, cimetière, parvis de la Mairie... Une formation des services techniques et des élus s'est organisée en même temps que la découverte de nouveaux matériels et



la visite de plusieurs collectivités utilisant déjà ces différentes méthodes.

C'est ainsi que la commune s'est dotée, depuis un an environ, de matériels performants et faciles d'utilisation pour nos agents (achat de réciprocatrices thermiques, désherbeur thermique à eau chaude, balai-brosse métallique.)

D'autres méthodes sont également mises en place avec le paillage des massifs (broyat de résidus), plantes couvre-sols, enherbement momentané des allées du cimetière.

Comme vous le voyez, la commune s'adapte aux nouvelles contraintes pour la suppression quasi totale d'emploi de pesticides.

## Extension des limites de l'agglomération

Au cours de l'été 2018, les limites de l'agglomération (vitesse limitée à 50 km/h) ont été déplacées afin de prendre en compte le développement urbain à l'est du village.



En effet, les quartiers récemment construits autour du carrefour giratoire de la route de Châteauneuf et de la route du Vercors ne faisant pas partie de l'agglomération, la vitesse constatée des véhicules, était alors trop élevée compte tenu de la nouvelle configuration des lieux.



Dès lors, la commune, en concertation avec le Département de la Drôme, a décidé de déplacer les limites de l'agglomération afin d'y inclure la route du Vercors, le chemin du Port, le chemin de l'Artisanat, l'allée des Châtaigniers et partie du chemin des Bruyères et de la route de Châteauneuf.

# Révision du PLU



Le PLU en application sur notre commune depuis 2004 est en cours de révision.

Le cabinet URBARCHI associé à Eco stratégie et la commission PLU composée de 7 élus travaillent à cette révision.

3 réunions publiques ont déjà eu lieu :

- le 27/06/2016 : Présentation de la démarche
- le 22/05/2017 : Présentation du diagnostic environnemental et territorial de la commune
- le 05/03/2018 : Présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durable)

**La prochaine réunion publique aura lieu au cours du premier semestre 2019** présentera le zonage et le règlement du nouveau PLU.

**Cette réunion publique sera annoncée par voie de presse** et par les canaux de diffusion habituels de la Mairie. ●



+ sur [www.beaumontmonteux.fr](http://www.beaumontmonteux.fr)



## EN COURS...



## Assainissement rue de l'Isère

Le diagnostic du réseau d'assainissement établi par le cabinet NALDEO portant sur l'ensemble



du réseau de la commune a fait ressortir des défauts sur ce réseau dans la rue de l'Isère (entrée d'eaux claires parasites/mauvais état de la canalisation).

Une consultation est en cours pour la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux

pluviales dans cette rue. Ces travaux devraient se dérouler lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Ce diagnostic a également fait ressortir une conduite dégradée au lotissement les Cloziaux (entrée de racines dans le collecteur). Les travaux nécessaires seront effectués au cours de l'année 2019.

## SIEV Eaux de la Veauce

Des travaux de renforcement et de fiabilisation du réseau d'eau potable ont eu lieu route des îles et rue de l'Isère.

Le réseau existant qui traversait des propriétés privées pour alimenter le quartier Chirouzes a été déplacé pour être posé en bord de route et permettre ainsi une meilleure maintenance par le SIEV de ces réseaux.

## « Le Local »

Le Local est ouvert depuis plus d'un an maintenant... Marie, notre cuisinière propose un menu, plat et dessert, chaque midi de la semaine, élaboré avec des produits frais. La carte de nos pizzas et plats est toujours disponible les midis, vendredis et samedis soirs. Des soirées à thèmes sont organisées tout au



long de l'année, comme la fête de la musique, un concert avec le groupe Kayros, le beaujolais nouveau... Nous sommes toujours à votre écoute pour des propositions ainsi que pour l'organisation de repas de groupe. Depuis le début de l'automne, nous avons un point vente de la collection « Lou Saint-Ange » de Muriel PAC-TAT, écrivaine de la commune.

Axelle, Claudine & Marie  
**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
**lundi au jeudi de 7h à 19h**  
**vendredi de 7h à 20h 30\***  
**samedi de 7h à 12h et de 18h à 20h 30\***

## Le studio « MI Studio Photography » aura bientôt 1 an.

Tout se met en place petit à petit et de nombreux projets verront le jour en 2019. Vous pourrez très bientôt commander vos tirages photo via une application sur votre Smartphone ou via internet tranquillement installé dans votre canapé. **Marie Ismalun sera**

\* Heure de fermeture si aucune réservation

Marie Ismalun  
PHOTOGRAPHE



**toujours présente les mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 19h** pour vos travaux photographiques, pour des conseils, une prise de RDV, un bon cadeau, ou pour réaliser vos photos d'identité. Le reste du temps est consacré aux séances au studio ou à l'extérieur (portrait, famille, enfant, grossesse, nouveau-né, mariage, packshot, industriel, reportage pro, identité à domicile). Nous vous invitons à visiter le site internet [www.mi-studiophoto.fr](http://www.mi-studiophoto.fr), à venir découvrir le studio, ou à demander plus d'informations directement par **mail à contact@mi-studiophoto.fr** ou **Tél. au 06 15 96 42 94**. N'hésitez pas à apporter votre soutien en aimant et partageant la page Facebook MI Studio Photography!

## Fred Bannwarth, maraîcher

Je me suis installé sur la commune de Beaumont-Monteux, à l'automne 2017, sur un terrain de



1 ha, en maraîchage en agriculture bio. Pendant l'hiver j'ai préparé l'outil de production en montant 3 serres de 500 m<sup>2</sup> et un atelier de 90 m<sup>2</sup>, tout en préparant le sol avec l'utilisation d'engrais verts. Au printemps 2018, j'ai débuté la commercialisation sur le marché de la place de la Mairie de la commune ainsi que par des livraisons aux magasins Bio Nature et Santé de Valence. Le principe est la culture

de légumes en Bio-intensif sur petite surface sans mécanisation avec une commercialisation locale.

## Atelier de Marlène

Marlène, diplômée d'un CAP/BEP couture floue, BAC PRO vêtements sur mesure et accessoires et d'un BTS modélisme métiers du cuir, est créatrice d'articles textiles. Elle n'est pas une couturière au sens classique du terme mais plutôt une créatrice d'accessoires textiles en tout genre! Marlène travaille quasiment exclusivement à la commande sur des articles 100 % uniques et personnalisés. Elle propose un large choix de créations :

- Sa gamme d'articles pour bébés passe des housses de carnet de santé, bavoirs, capes de bains, coussins, doudous à des listes complètes de naissance comprenant tours de lit, gigoteuses et housse de matelas à langer!
- Pour les plus grands enfants elle propose des trousse, sacs à dos, sacs de sport, trousse de toilette personnalisées...

Son univers coloré, moderne et joyeux s'adresse aux enfants comme aux adultes! Dans sa gamme pour femme vous découvrirez des sacs à main, sacs de sport, des porte-cartes, porte chéquiers, porte-monnaie, étuis à lunettes ainsi que des trousse de toilette et vanity! Des articles pour gâter ses messieurs sont également disponibles comme les housses pour triplètes de pétanque qui ont déjà fait des adeptes dans le village!

L'atelier est situé au sein de sa maison, **Marlène ne reçoit que sur rendez-vous!** **Facebook: l'atelier de Marlène**  
**Insta: latelierdemarlène26**  
**Blog: marlenecreation.canalblog.com. Marlène**  
**Faÿsse: L'atelier de Marlène**  
**06 74 74 82 24 et 04 75 55 51 67**  
**Mail: latelierdemarlène@sfr.fr**



Si vous aussi vous voulez nous faire part de votre passion ou activités, contactez le secrétariat de Mairie pour une publication dans un prochain bulletin.

## FOCUS Santé

### Bienvenue à notre médecin généraliste !

Voici maintenant plus de 2 ans que vos élus sont à la recherche d'un médecin généraliste.

Aujourd'hui, la municipalité, multipliant les démarches et forums afin d'arriver à ce but, est heureuse de vous présenter le **Docteur Anne Charlotte Rey qui ouvrira son cabinet le 7 janvier 2019 dans le pôle de santé et viendra rejoindre le cabinet infirmier et l'ostéopathe déjà en activité.**

Après l'obtention en 2005 de son baccalauréat scientifique au lycée Albert Triboulet de Romans sur Isère, Madame Rey est partie effectuer ses études médicales à la faculté de médecine de Lyon Est. Ayant obtenu sa première année en 2007 et passé le concours d'internat en 2012 après 5 années de stages hospitaliers à Lyon et Bron, elle a effectué ses 3 années d'internat aux hôpitaux de Valence et Montélimar. Elle a été formée pendant un an auprès de médecins généralistes drômois: Dr T. Buffel à Die et Dr D. Bernard à Lorient.

Elle a durant son internat ausculté beaucoup d'enfants et écrit une thèse d'exercice sur le souffle cardiaque chez l'enfant.

Elle est Docteur en médecine générale depuis février 2017, diplômée de la faculté de médecine de Lyon et a obtenu cette année un diplôme d'urgences en pédiatrie au sein des facultés de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne, ce qui lui permet d'être **Médecin généraliste avec une orientation pédiatrique**. Remplaçante du Docteur Courtois de décembre 2015 à décembre 2017, elle a passé l'année 2018 à ses côtés.

**Jours et horaires d'ouverture sur Rendez-vous : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi toute la journée de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14h à 18h. Tél. 04 75 57 05 60**

Les enfants seront sa patientèle privilégiée mais les adultes seront aussi les bienvenus.

La municipalité, au nom de tous les habitants de la Commune, lui souhaite la bienvenue et vous remercie de votre confiance dans ce projet d'installation d'un médecin dans notre village.



### Infirmières et infirmier

**Voilà 1 an que le pôle de santé a été inauguré !**

**Nouveaux locaux... nouvelle ligne téléphonique... et une presque nouvelle équipe !**

Ils sont maintenant 4 au cabinet infirmier installé au pôle de santé. Si vous avez besoin, Marie, Angeline, Emeline, et Régis sont à votre service.

**Vous pouvez les joindre au 04 75 84 00 13 de 6h à 20h et 7 J/7**

### Ostéopathe

J'ai commencé mon activité en tant qu'ostéopathe dans le bâtiment bien connu du village, « l'ancienne boulangerie », aussi ancien cabinet de kinésithérapie au 6 route de l'Hermitage. Le cabinet étant situé sur un itinéraire de passage du village, cela m'a été



bénéfique pour me faire connaître. Étant jeune professionnel, le début fut quand même compliqué mais au bout d'1 an et demi, j'avais une patientèle me permettant de vivre indépendamment, avec beaucoup de disponibilités donc pouvant recevoir les personnes assez rapidement. Je me suis essentiellement appuyé sur le « bouche-à-oreille » qui est le meilleur moyen de communication selon moi.

Aujourd'hui, **je travaille dans le pôle de santé depuis juillet 2017**, un centre moderne, neuf avec toutes les normes adéquates. La patientèle continue d'augmenter et j'en suis heureux. Cela ne change rien à ma façon de travailler mais c'est bien plus agréable aussi pour moi de travailler dans des conditions idéales et j'imagine que c'est plus agréable aussi pour le patient.

Le cabinet est encore en plein essor donc je me projette plutôt bien dans l'avenir et encore plus avec l'arrivée du Dr Rey début janvier qui sera un formidable atout pour le pôle santé.

Personnellement, je suis satisfait de m'être installé à Beaumont-Montoux. La municipalité m'a proposé un lieu de travail de qualité. Je suis entouré de professionnels de santé très sympathiques et j'ai noué avec mes patients de belles relations humaines. Le sens de l'écoute et la patience sont les deux qualités indispensables à mon métier, n'hésitez pas à me contacter!

**Alexandre Mathias - Tél. 06 75 02 61 47**

### Chirurgien dentiste

Le Dr Giancarlo Incognito, Chirurgien-Dentiste,



diplômé de la faculté d'odontologie de Lyon exerce depuis 1997 et a obtenu son diplôme universitaire de chirurgie implantaire. Il s'est installé depuis 3 ans dans ses nouveaux locaux situés au rond-point de l'entrée de la commune.

Ce cabinet, spacieux et agréable, est agencé dans la perspective d'accueillir un collaborateur ou une collaboratrice. Il travaille avec son équipe dynamique d'assistantes. En effet, vous pourrez être accueilli pour vos rendez-vous par Nathalie



Incognito et Ginesa Mendez.

**Les consultations sont sur rendez-vous aux horaires suivants :**

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h**

### Kinésithérapeute

**Depuis 7 ans maintenant, Élodie Sabé**

a le plaisir de pratiquer la kinésithérapie à Beaumont-Montoux. Entre ruralité vigoureuse et urbanisme en développement, les demandes des patients sont variées : mal de dos, rééducation pédiatrique, traitements post cancérologie... chaque jour est une journée nouvelle pour elle!

Le cycle de formations qu'elle a effectué en uro-gynéco lui permet de répondre à de nouvelles demandes telles que : la rééducation post grossesse, les soucis d'incontinence...

C'est cette variété de demandes alliée au contact humain qui fait la richesse de son métier!

**Elle aura le plaisir de pratiquer son activité, dès début 2019 dans ses nouveaux locaux situés 3 allée des Mûriers à Beaumont-Montoux.**





## Réalisations en cours sur la Voirie

### Parking du stade

Le réaménagement du parking du Stade devenait une nécessité : le stationnement était anarchique, les riverains étant de moins en moins compréhensifs et on peut le comprendre !



La mise en place d'un nouvel enrobé avec le marquage des places de parkings et la délimitation de la desserte et du passage piéton ont bien amélioré les choses.

La création d'un passage piéton au levant des bâtiments a également facilité la desserte des lieux. Une signalétique guidera les véhicules vers le parking du stade bouliste en cas de forte fréquentation au niveau du parking au Stade.

## Lotissement les Buissonnières : Plateau traversant

La mise en place d'un plateau traversant « Route des Croix », au niveau du lotissement les Buissonnières, devenait une nécessité. La forte circulation dans ce secteur avec la présence de lotissements et de l'école Saint Joseph ainsi que le cheminement entre le village et le complexe sportif a permis de sécuriser ce secteur.



Le plateau traversant de la route des Croix.

## Il a vécu (1973-2018)

Il a vécu notre silo à grains de la Coopérative de Céréales, la CDC, longtemps le repère de beaucoup



de gens de passage.

Mais avant tout, un petit peu d'historique... À la demande de nombreux adhérents de la Coopérative qui livraient leurs céréales soit à Châteauneuf-sur-Isère soit à Tain l'Hermitage, il fut construit en 1973, avec l'accord de Messieurs Marc et Max Mottet, propriétaires du terrain et des dirigeants de la Coopérative, avec une capacité de réception de six boisseaux de 800 quintaux et l'installation d'un pont-bascule pouvant porter jusqu'à 60 Tonnes. Puis, vinrent les mauvaises années céréalières de 1986-1987 avec la dissolution de la Coopérative qui renaîtra de ces cendres sous une nouvelle appellation. Les agriculteurs ne pratiquant plus ou beaucoup moins, sur nos sols, la culture céréalière, se tournèrent volontiers vers l'arboriculture et la viticulture. Et c'est ainsi que les dirigeants de la Coopérative décidèrent de la fermeture du silo de Beaumont-Montoux dans les années 1990. Longtemps, il restera comme un vieux squelette rouillé dans notre paysage. De nombreuses années plus tard, les dirigeants se succédant à la tête de la CDC



décidèrent de vendre ce terrain à la construction. Et depuis, cette année trois belles maisons neuves ont vu le jour devenant ainsi un nouveau quartier résidentiel de Beaumont-Montoux.

## Changement des menuiseries et des volets roulants de l'école élémentaire

Les 9 fenêtres des 3 salles de classe de l'école élémentaire Henri Matisse ont été changées fin 2017. Quelques mois plus tard, début juin 2018, des volets roulants solaires ont été mis en place, afin de lutter contre le réchauffement des salles de classe en période de chaleur.

## L'école Henri Matisse à l'heure du numérique

Dans le cadre de la mise à niveau des équipements informatiques de l'école Henri Matisse, cette année, le choix a été fait par la commune de constituer une « classe mobile ». Dispositif numérique aujourd'hui répandu dans la plupart des établissements scolaires de la Drôme (notamment du fait des différents plans de soutien au financement liés à ces projets), il offre la possibilité de décrocher la salle informatique et de la « transporter » au sein même de chaque classe. Souplesse de durée d'utilisation

du matériel, développement de l'accessibilité et de l'autonomie, différenciation et adaptation pédagogique, exploration des usages multimédias sont autant de portes ouvertes par ce type d'organisation matérielle.

Les tablettes permettront ainsi à l'équipe enseignante de travailler avec les élèves sur les compétences attendues autour de l'objet numérique dans le cadre des programmes scolaires. La commune s'inscrit ainsi dans la démarche du département qui dote d'une tablette individuelle tous les collégiens scolarisés en 5<sup>ème</sup> (sur l'établissement de secteur, le collège Marcel Pagnol).

## Travaux sur le bâtiment « Le Local »

Bâtiment emblématique du centre-village, il a été racheté en 2016 à la SCI Cluzel-Chapelle par



la mairie. Il a été réhabilité en bistrot-restaurant après d'importants travaux de rénovation et confié à la gérance de la famille Wassilieff. Une terrasse couverte a également été aménagée côté sud pour recevoir des convives permettant ainsi de doubler la surface de restauration. Aux origines du bâtiment, une tonnelle tournée vers l'entrée était déjà en place, incitant le passant à s'arrêter prendre un café ou l'apéro.

Aussi, il a été décidé de reconstruire avec les moyens modernes, une nouvelle terrasse mettant en valeur le bâtiment. Aujourd'hui

très fréquenté, notre bistrot a ramené de la vie au cœur de notre bourg. Prochainement, les façades du bâtiment vont être reprises améliorant encore l'attractivité de ce lieu.

## L'accessibilité

Signé en septembre 2015, l'agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) déposé en Préfecture, s'achève. Il ne reste que quelques détails à finaliser, notamment de la signalétique indiquant les passages, rampes d'accès, ainsi que les contrastes sur les marches. Après ces trois années de travaux de mises aux normes, la plupart de



nos bâtiments et lieux publics ont été rendus accessibles aux personnes souffrant d'un handicap.

## Nouvel aménagement du Rond-Point

Récemment, l'aménagement du rond-point a été réalisé. Après de longues négociations, avec le Département notamment, puis les différents partenaires, le choix s'est



porté sur l'installation de plants de vignes ainsi qu'un panneau éclairé annonçant l'entrée de la commune.



## Formation PSC1 personnel communal

Les sapeurs-pompiers du CIS le Châtelard ont accueilli, mercredi 14 novembre 2018, le personnel communal pour un programme de recyclage de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).



Le programme a pour objectif principal l'entretien des connaissances acquises lors de la première formation ainsi que l'introduction de nouvelles connaissances relatives aux principales évolutions rencontrées dans le domaine depuis la dernière séance de formation. L'ensemble du personnel et le Maire remercient les sapeurs-pompiers pour cette matinée de remise à niveau.

## Employés municipaux à l'honneur Médailles du travail

Brigitte Perriguet, ATSEM principale de 1<sup>ère</sup> Classe a reçu la Médaille échelon vermeil pour 30 ans de service. Brigitte



a intégré son poste à l'école maternelle le 7 septembre 1984. Patrick Rochedy, agent de maîtrise a reçu la Médaille échelon argent pour 20 ans de service.



Patrick a incorporé les services techniques le 1<sup>er</sup> octobre 1995. L'ensemble de la municipalité leur a adressé les plus sincères et chaleureuses félicitations pour l'excellence de leur travail,



leur investissement et le service rendu à la population tout au long de ses années. À cette occasion une petite cérémonie de remise des médailles a été organisée le 15 décembre 2017 en présence de leurs proches. La municipalité leur souhaite une bonne continuation pour les années restantes avant leur fin de carrière.

## Nouveau venu dans l'équipe du personnel communal

Fin 2017, Vincent Michelin décidait de poursuivre sa carrière auprès d'une autre commune.

Les services techniques ne comp-



taient alors plus que deux agents pour s'occuper des bâtiments, des espaces verts et de la voirie. Devant l'importance des travaux à effectuer tout au long de l'année, Hervé Garcin, sapeur-pompier volontaire au CIS du Châtelard depuis septembre 2014, fort d'une expérience de 9 ans en maçonnerie et travaux publics a été recruté pour renforcer l'équipe à compter du 4 juin 2018. Son premier contrat, d'une durée de 6 mois a été renouvelé pour 6 mois supplémentaires. Bienvenue à Hervé.



## Exemples d'actions dans notre commune:

### Petite enfance, enfance, jeunesse :

- Financement des repas et des couches de l'ensemble des crèches du territoire dont notre micro crèche « La Farandole ».
- Prise en charge financière des activités au centre aquatique Linaë pour les enfants des deux écoles.
- Financement du secteur Jeunesse à destination des jeunes de 12 à 25 ans avec entre autres les animateurs de Pass'ados de la MJC de Tain qui se déplacent dans notre commune et occupent régulièrement la salle des ados à la Maison des Associations.
- Formation BAFA



### Séniors :



Les ateliers cuisine et numérique qui ont eu lieu à Beaumont-Montoux



- Participation au coût du portage des repas à domicile sous certaines conditions.
- Animation d'ateliers numérique organisée par le Centre Social de Tournon (actuellement en place les vendredis matin à la Maison des Associations)
- Animation d'ateliers cuisine organisée par le Centre Social de Tournon à la Salle des Fêtes, le dernier atelier s'est déroulé mardi 16 octobre 2018
- Sensibilisation à la maladie d'Alzheimer : Projection du film « Une jeune fille de 90 ans » à la Salle des Fêtes le 8 décembre 2017

### Environnement :

- Gestion des milieux aquatiques (La Veune, ruisseau de l'île Brune, la passe à poissons...)
- Contrôle des assainissements autonomes (SPANC)



### Tourisme :

- Développement de l'œnotourisme
- Balisage et entretien de chemins de randonnées

### Urbanisme :

- Instruction des autorisations d'urbanisme

### Économie :

- Soutien financier au développement économique



# calendrier

Dates	Manifestations	Lieu
<b>décembre 2018</b>		
31	Comité St-Vincent : Réveillon St-Sylvestre	Salle des fêtes
<b>janvier 2019</b>		
4	Vœux de la municipalité	Salle des fêtes
6	Comité des fêtes : matinée huîtres	Salle des fêtes
12	La Banda : Assemblée Générale	Maison des associations
13	La Banda : matinée boudins	Salle des fêtes
27	Amicale Laïque : loto	Salle des fêtes
<b>février 2019</b>		
3	École St-Joseph : loto	Salle des fêtes
14	Cercle de la Fontaine : coinche	Salle des fêtes
16	Carnaval Amicale Laïque	Salle des fêtes
17	ACCA : matinée boudins	Salle des fêtes
<b>mars 2019</b>		
24	FCH : Matinée saucisses	Salle des fêtes
<b>avril 2019</b>		
6	Comité St-Vincent : Bal	Salle des fêtes
7	Comité St-Vincent : Corso	Village
21	Amicale Laïque : vide grenier	Salle des fêtes
<b>mai 2019</b>		
12	Amicale des pompiers : Saucisses frites	Caserne du Châtelard
25	La Banda : Audition	Maison des associations
<b>juin 2019</b>		
7	Supp. stéphanois : Assemblée Générale	Maison des associations
14	Comité des Fêtes : fête de l'été	Place de la Mairie
15	FCH : Foot pour la lutte contre le cancer	Stade Maurice Robin
22	Kermesse de l'école St-Joseph	Salle des fêtes
28	Fête de l'école Henri Matisse	Cour de l'école
29	Coala 26	Stade Maurice Robin

